

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1891 - 29 octobre 2004 - prix : 1 €

Israël-Palestine

**Deux populations
otages de
l'extrême droite
et des colons**

p. 3 et 16

Sécurité sociale

**Douste-Blazy
tire sur l'hôpital**
p. 4

Il y a 50 ans

**Le début
de la guerre
d'Algérie**
p. 15

États-Unis

**Deux candidats
pour la même
politique**
p. 8

Guadeloupe

**Émeute
de la colère**

p. 7



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Le plan Douste-Blazy contre l'hôpital
 ■ Le projet de cumul emploi-retraite
 ■ La manifestation des retraités
 ■ L'Église contre halloween
- p 5 ■ Le projet de loi sur les licenciements économiques
 ■ Droits des salariés : une justice réservée aux patrons
 ■ Prévisions d'embauches... et licenciements
 ■ Daewoo : selon que vous serez...
- p 6 ■ Polynésie : Gaston Flosse, un parrain
 ■ Ile de la Réunion : les dangers des pesticides
- p 7 ■ Guadeloupe : Émeute à Pointe-à-Pitre
 La lutte dans la banane
- p 10 ■ Logement : cadeaux aux propriétaires
 ■ Redevance audiovisuelle : plus efficace
 ■ Marine de guerre et profits privés.
- p 11 ■ Transports en commun : l'État se désengage
 ■ Creuse : démission des élus
 ■ La Belgique, un paradis fiscal

Tribune

- p 6 ■ « C'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons... »

Dans le monde

- p 8 ■ États-Unis : Et après les élections du 2 novembre
 Une protection sociale de plus en plus dégradée
- p 9 ■ Allemagne : Fin de la grève à Bochum
 KarstadtQuelle : chantage à l'emploi
- p 16 ■ Israël-Palestine : les Travailleurs et Sharon
 ■ Irak : l'enlèvement des forces d'occupation

Dans les entreprises

- p 12 ■ Carrefour - Le Merlan - Marseille : libération d'un syndicaliste emprisonné
 ■ Chèques postaux - Marseille
 ■ Peugeot-Citroën - Rennes : campagne sur la nutrition
 ■ Thomson - Angers : recul de la direction
- p 13 ■ SNCF : Auto-limitation du droit de grève par les syndicats
 Gare du Nord : en grève le 2/11
 Paris-gare de Lyon : débrayage
 i-TGV : un secteur privatisé
- p 14 ■ France-Télécom et la sous-traitance
 ■ Café Ruc - Paris : cuisiniers en colère

• Hausse du prix du gaz

L'énergie indexée sur les profits

Le gaz et l'électricité devraient augmenter le 1^{er} novembre. Il est question d'un peu moins de 10 % pour le gaz et de 3,5 % pour l'électricité. Le gouvernement doit trancher.

Depuis les années 1970-1980 les tarifs du gaz sont indexés sur ceux du pétrole, sans aucune raison technique. À l'époque de ce qu'on appela les « chocs pétroliers », lorsque le prix du brut a beaucoup augmenté, les États producteurs, conjointement avec les trusts pétroliers, disaient vouloir éviter que certains consommateurs délaissent le pétrole et se rabattent sur le gaz naturel. Les pays producteurs et les trusts pétroliers, qui sont les mêmes que les trusts gaziers, imposèrent l'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole.

Depuis, cette indexation est battue en brèche aux États-Unis

et en Grande-Bretagne. Mais en Europe et en Asie, la règle est maintenue.

Gaz de France a beau jeu de dire que, devant acheter la quasi-totalité de son gaz à l'étranger (Russie, Norvège, Algérie pour l'essentiel), elle ne peut faire autrement que répercuter la hausse du prix d'achat. Il existe bien des contrats à long terme qui atténuent les fluctuations des cours, mais ils comportent des mécanismes d'indexation qui font intervenir les fluctuations du prix du baril, et se répercutent sur le prix du gaz.

En tout cas les régimes des pays producteurs engrangent des milliards de dollars dont ils ne font guère profiter leurs peuples et les trusts pétroliers, eux, engrangent des milliards qui vont aux actionnaires.

Parmi eux, la major française Total est le quatrième producteur mondial de gaz, avec

l'équivalent de ce que consomme la France. Aujourd'hui en concurrence avec Gaz de France pour les grosses industries et les PME (les secteurs qui sont ouverts à la concurrence), elle détient 10 % du marché français. Les industriels et PME ont d'ailleurs subi des hausses considérables, de la part de Gaz de France, ces temps derniers : de 11,3 à 13,9 % le 1^{er} juillet, puis 6 % le 1^{er} octobre, et cela va probablement augmenter le 1^{er} janvier (pour eux les changements de tarifs ont lieu tous les trimestres). Les clients domestiques sont encore relativement protégés par le gouvernement qui tente de ne pas se montrer trop impopulaire. Mais dans trois ans, de toute façon, cette situation se terminera avec l'ouverture totale du marché et cela risque d'être encore pire.

André VICTOR

• Électricité

Elle sera plus chère même si elle ne leur coûte pas plus

La hausse des prix du gaz n'explique en rien celle de l'électricité, puisqu'en France c'est le nucléaire, et en second l'hydraulique, qui sont prépondérants.

Les tarifs d'EDF ont connu trois périodes : jusqu'en 1996 ils augmentaient, les usagers payant pour la construction massive des centrales nucléaires.

Puis, avec le ralentissement de la croissance économique, EDF a cessé de construire des

centrales nouvelles et s'est lentement désendettée. Les charges pesant sur EDF étant moins fortes, les usagers ont bénéficié d'une partie de cette baisse : les tarifs d'EDF ont diminué à partir de 1996, assez régulièrement chaque année.

Mais entre-temps EDF s'est mise à acheter à tour de bras des compagnies d'électricité à l'étranger, ce qui a réaugmenté l'endettement.

Et surtout EDF va s'ouvrir

bientôt au secteur privé, il lui faut de l'argent pour payer la soule sur les retraites dont elle s'est débarrassée et pour faire jeu financier égal avec les géants européens comme l'allemand E.ON.

C'est pour cet ensemble de raisons que les tarifs se sont mis à augmenter depuis 2001, alors que, sur la lancée précédente, ils auraient dû encore diminuer.

Les tarifs devraient augmenter pour les usagers domesti-

ques de 3,5 % en 2004, 2 % en 2005 et encore 2 % en 2006 soit 7,5 % en trois ans, sous réserve d'accord gouvernemental.

Après cette date les tarifs seront libres, ils pourront augmenter encore beaucoup plus, comme ils l'ont déjà fait pour les gros consommateurs et les usagers professionnels.

EDF, pas encore privée, prépare déjà la cagnote des futurs actionnaires.

A. V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 25 octobre 2004

Palabres au Parlement et terrorisme d'État



Pendant des semaines, il ne s'est pas passé un jour sans que la télévision montre des images de maisons démolies, de femmes, d'hommes et d'enfants tués en Palestine par l'armée israélienne. Sous la dénomination cynique de « Jour de pénitence », l'armée israélienne a mené une opération militaire avec des chars d'assaut et des hélicoptères contre Gaza, cette étroite bande de terre où s'entassaient un million de Palestiniens vivant dans une misère effroyable.

Le prétexte de l'opération était de mettre fin aux lancements de roquettes à partir de Gaza vers le territoire israélien. Mais, à en juger par les dizaines et les dizaines de morts civils, chaque jour, parmi lesquels des enfants se rendant à l'école, il s'agissait surtout d'infliger une punition collective à toute une population.

Le gouvernement d'extrême droite de Sharon ne fait même plus mine de discuter avec les dirigeants de l'« Autorité palestinienne », une caricature d'État installée sur un territoire exigu, pauvre et morcelé. Son objectif est d'engager un processus unilatéral en séparant les populations israélienne et palestinienne. L'expression la plus barbare de cette séparation est le mur que l'État d'Israël est en train d'ériger autour des morceaux du territoire palestinien.

C'est une politique abjecte qui enferme la population palestinienne dans un véritable camp de concentration. Les entreprises et les capitaux se trouvant en territoire israélien, la survie des habitants des terres laissées aux Palestiniens dépend entièrement de la possibilité de chercher du travail de l'autre côté du mur. Mais les autorités israéliennes peuvent à leur gré ouvrir ou refermer les points de passage.

Artisan de cette politique de séparation, Sharon veut en même temps préserver à l'intérieur des territoires palestiniens l'installation de colons israéliens, armés jusqu'aux dents et s'assurant un niveau de vie à l'occidentale au milieu de la misère générale. Il juge cependant plus prudent de retirer ces colons de la

bande de Gaza car défendre quelque 8 000 colons au milieu d'une population exaspérée d'un million d'habitants est une tâche insurmontable.

Il s'est trouvé cependant des politiciens plus à droite que lui, qui exploitent la colère des colons refusant de rendre la moindre terre prise aux Palestiniens. Privé au Parlement du soutien d'une partie des politiciens de son propre camp, Sharon en a trouvé sans doute du côté de la gauche travailliste, qui montrera par-là que sa politique ne diffère pas tellement de celle de l'homme de droite au pouvoir.

Les deux peuples auraient intérêt à cohabiter fraternellement sur une terre qui, pour être petite, leur permettrait d'y vivre à condition justement qu'ils y vivent en égaux, et pas l'un sous la domination de l'autre, et que les masses palestiniennes ne soient pas condamnées à la misère. Mais les dirigeants des deux côtés mènent des politiques qui s'opposent à cette perspective. Les dirigeants d'Israël surtout, responsables de l'oppression du peuple palestinien. Et le terrorisme d'État d'Israël alimente le terrorisme individuel d'organisations palestiniennes qui aggrave encore la coupure entre les deux peuples.

La principale victime de ces politiques est le peuple palestinien. Mais le peuple d'Israël en est aussi victime car il paie, lui aussi, le prix du sang dans les attentats terroristes. Et, tout compte fait, la vie des géôliers n'est pas une vie enviable.

La situation inextricable qui perdure en Palestine n'est pas seulement due aux politiques des dirigeants locaux, mais autant et plus aux grandes puissances impérialistes. Pour contrôler le Moyen-Orient, riche en pétrole, elles ont toujours cherché à dresser les peuples les uns contre les autres.

Alors ce qui se passe là-bas nous concerne. L'image que nous renvoient les maisons éventrées de la bande de Gaza et les corps des victimes du dernier bombardement ou du dernier attentat-suicide est celle d'une société barbare, basée sur l'exploitation, mais aussi sur l'oppression et la violence. La nôtre.

Arlette LAGUILLER

• Contre le racisme et toutes les discriminations

Manifestons le 7 novembre

Un collectif pour une initiative contre l'antisémitisme, le racisme et les discriminations, composé de la Ligue des Droits de l'Homme, du Mrap, des syndicats CGT, CFDT, FO, G10-Solidaires-Sud, FSU et UNSA, ainsi que de la Ligue de l'Enseignement, a lancé un appel « *Vivre ensemble libres, égaux et solidaires* » pour une manifestation le dimanche 7 novembre, à Paris et dans neuf grandes villes en France, appel que Lutte Ouvrière a signé.

Le racisme, dont l'antisémitisme est une forme, se manifeste toujours aujourd'hui avec virulence. Il est malheureusement banal d'entendre des propos racistes. Et les agressions ne restent pas toujours verbales. Avoir la peau basanée ou noire reste toujours un obstacle pour se faire embaucher ou pour trouver un logement. Et quoi qu'on pense de ces pratiques religieuses, porter une kippa ne devrait pas exposer à des réflexions, et à plus forte raison,

à des gestes offensants.

C'est un poison que les ennemis de la classe ouvrière utilisent depuis bien longtemps. Faire croire que les travailleurs immigrés sont responsables du chômage, défendre les intérêts des « Français » contre ceux des étrangers, leur faire craindre, avec l'ouverture de l'Europe, la venue de travailleurs des pays de l'Est sont des moyens de leur faire perdre de vue que leurs vrais ennemis sont les patrons. C'est une arme utilisée par leur ennemi

mortel, l'extrême droite. Mais elle n'est pas la seule à s'en servir : les démagogues, de droite, comme de gauche, « surfent » volontiers sur ces préjugés. Et les patrons en profitent, comme ils profitent de tout ce qui divise les travailleurs entre eux.

C'est pourquoi le combat contre le racisme, et contre toutes les discriminations, doit être celui de la classe ouvrière.

Ce combat a toujours fait partie du programme des communistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière appelle donc les travailleurs, et tous ses militants, sympathisants et amis à participer à cette manifestation, dimanche 7 novembre, à Paris, à 14 heures, place de la République, et dans neuf autres villes du pays.

• Sécurité sociale

Douste-Blazy « tire » sur l'hôpital

Le ministre de la Santé vient d'ordonner aux établissements hospitaliers de réaliser 850 millions d'économies dans les trois années qui viennent dont, 150 millions en 2005. Et ses injonctions sont précises. Il exige d'ici à 2007 « 2 % d'économies sur les achats de médicaments, 10 % sur les dispositifs médicaux et les fournitures hospitalières générales et 5 % sur la majeure partie des prestations de services ».

À croire que le docteur-ministre n'a guère fréquenté d'hôpital récemment. Il y aurait rencontré des familles de malades à qui on demande d'acheter à l'officine d'à côté des médicaments manquant à la pharmacie de l'hôpital. Il y aurait vu des services entiers privés de bouteilles d'eau minérale et des patients aller remplir leurs carafes au robinet du lavabo des toilettes. On lui aurait parlé des jus de

fruits et des goûters supprimés l'après-midi. Des infirmières lui auraient montré leurs stylos achetés à la papeterie faute de stock à l'économat, etc. Les établissements hospitaliers, et notamment l'hôpital public, sont à la limite de l'asphyxie à cause du manque de personnel et de moyens, mais Douste-Blazy insiste : « Des économies sont réalisables sur les achats. »

Ceci s'inscrit dans la politique

amorcée par la gauche en son temps, poursuivie par la droite et que le gouvernement a fermement l'intention de maintenir, comme en témoigne son projet de budget de la Sécurité sociale pour l'année 2005, en discussion à l'Assemblée.

Alors que le déficit du régime général de la Sécurité sociale, le prétendu « trou », atteindra 14 milliards pour 2004, le gouvernement, par la voix de Douste-

Blazy, s'engage à le réduire à 10,2 milliards en 2005. Comme il est déjà prévu que, dans ce régime général, le déficit de la branche Vieillesse augmente de 1,3 milliard, vieillissement de la population oblige, et celui de la branche Accidents du travail de 200 millions, en partie pour la prise en charge des sacrifiés de l'amiante, il faudra faire des économies drastiques (plus de 5 milliards) sur la branche Maladie, c'est-à-

dire sur les dépenses de santé, les dépenses de médicaments et de soins.

Tout est prêt depuis le vote de la loi dite de « réforme » de l'assurance-maladie l'été dernier. Les caisses vont se remplir par ponction des assurés, avec l'augmentation de la CSG sur les retraites et les salaires. Les économies seront réalisées sur le dos des mêmes par le racket de un euro par consultation et par acte médical, l'augmentation du forfait hospitalier, le renforcement du contrôle des indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident du travail, etc.

Et tout ceci alors que des chiffres publiés, non pas par des gauchistes mais par le ministère de la Cohésion sociale, nous informent que 18 milliards d'euros de ristourne ont été accordés en 2004 aux patrons, sous forme d'allègements de cotisations, sous prétexte de création d'emplois dont on n'a même pas vu l'ombre.

Sophie GARGAN



Manifestation à Paris le 16 octobre 2004.

• Cumul emploi-retraite

Cynisme du gouvernement

Un nouveau décret publié au *Journal Officiel* assouplit les règles de cumul de retraite et d'une activité salariée. Tous les médias se font les relais du cynisme gouvernemental, présentant cette mesure comme une chance, offerte aux retraités, de continuer une activité salariée, alors que leur problème est surtout la chute du niveau de leur pension.

Le nouveau décret, paru vendredi 22 octobre, ouvre la possibilité de cumuler un emploi et sa retraite dès 55 ans, contre 60 aujourd'hui, et établit de nouvelles règles pour ce cumul : possibilité de retourner travailler chez son ancien employeur après un délai de six mois à compter de la date du départ à la retraite, plafonnement du revenu cumulé qui doit rester inférieur au dernier salaire perçu par la personne

lorsqu'elle était en activité.

Dans son rapport remis à Sarkozy, Michel Camdessus préconisait même l'autorisation « sans restriction » du cumul emploi-retraite, afin d'améliorer le taux d'emploi des salariés âgés en France et pour « conformément à l'esprit de la réforme des retraites (...) profiter d'une partie de notre allongement de durée de vie pour travailler plus longtemps ». Les retraités devraient donc se réjouir de pouvoir empiler ! Il faut une bonne dose de cynisme de la part du gouvernement, et de servilité à son égard de la part de la presse, pour oser présenter cela comme une « liberté » offerte !

Selon Camdessus, le taux d'emploi des 55-60 ans est relativement faible : il serait de 49,3 % en France contre 64,7 %, par exemple, au Royaume-Uni.

Selon un sondage organisé par Manpower, 28 % des chefs de personnel envisagent de mettre en place un dispositif de retraite anticipée et 64 % privilégient le recrutement de jeunes pour faire face au vieillissement de leurs salariés. Alors même si les retraités voulaient continuer à travailler, il faudrait qu'ils parviennent à se faire embaucher !

Si les travailleurs à la retraite, pourtant bien usés par des années d'exploitation, sont parfois acculés à chercher de « petits boulots », c'est uniquement à cause de la faiblesse du montant de leurs pensions, qui diminuent d'année en année. En ne tenant compte que du changement du mode de calcul de la revalorisation des pensions mis en place par Balladur en 1993, un salarié payé toute sa vie au smic, qui par-

tait à la retraite en 1993 avec l'équivalent de 780 euros actuels, ne part plus aujourd'hui qu'avec 700 euros. En réalité, la chute du montant des pensions est encore plus importante car les salariés sont pénalisés, depuis 1993 pour ceux du privé, et depuis la loi Fillon de 2003 pour ceux du public, par la règle des 40 annuités de cotisation. Ainsi, pour reprendre l'exemple cité, la pension du smicard sera lors de son départ en retraite encore diminuée d'au moins 70 euros.

« Permettre aux seniors de travailler plus longtemps », comme le dit Camdessus dans son rapport, c'est le baratin gouvernemental. Ce que cherchent le gouvernement et les patrons, c'est surtout à diminuer encore les retraites des travailleurs.

Aline RETESSE

• Manifestation de retraités

Pour une revalorisation des retraites

Jeudi 21 octobre avait lieu à Paris une manifestation de retraités, à l'appel de la CGT, pour protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat. Tous les syndicats de retraités constatent que, depuis que, en 1993, le gouvernement Balladur avait décidé de ne plus indexer les retraites sur les salaires mais sur les prix, leur

pouvoir d'achat a baissé de 10 %. À cette mesure s'ajoutent des ponctions telles que la hausse de 0,5 % de la CSG, le forfait d'un euro pour chaque consultation médicale ainsi que la hausse du forfait hospitalier. Sans parler des menaces qui planent sur la pension de reversion : si le gouvernement a suspendu les décrets

visant à réduire la part de la retraite versée au conjoint après le décès d'un salarié, il ne les a pas annulés.

Le jour même où les retraités réclamaient une augmentation de leur pension qui tienne compte de la hausse du prix de la vie, Sarkozy se prononçait pour le relèvement du seuil de l'impôt

de solidarité sur la fortune (ISF) en fonction de l'inflation : « Il s'agit d'un acte d'équité républicain », a-t-il affirmé, « on ne doit pas être traité moins bien parce qu'on a plus d'argent. »

Les retraités, eux, demandent juste à être traités « aussi bien » que les assujettis à l'ISF.

Marianne LAMIRAL

• Église

Goupillon contre potiron

Évêques et curés prétendent partir à la reconquête des « âmes », des villes, et en particulier de Paris. Une croix de 17 mètres de hauteur a été dressée sur le parvis de Notre-Dame. Des centaines de conférences, de concerts, de rencontres dans les bars, une opération portes ouvertes dans les églises, une nuit blanche à la cathédrale et jusqu'à des comédies musicales vont proposer aux passants le catholicisme nouveau style. Une manière de dorer la pilule, ou plutôt l'hostie.

Le quotidien *Le Parisien* a tout de suite trouvé qui pouvait être visé par cette offensive : Halloween. Interrogé, l'archevêque de Paris s'est félicité que les gens ne se soient pas « laissés attraper par l'astuce commerciale de Halloween ». Ce sont effectivement là deux conceptions de la fête des morts qui s'affrontent, deux folklores qui se heurtent. Jésus-Christ contre la citrouille : on a les concurrents qu'on peut.

Vincent GELAS

• Projet de loi sur les licenciements économiques :

Le Medef parle haut et fort, silence des confédérations syndicales

Mercredi 27 octobre, le Sénat a commencé l'examen du projet de loi du gouvernement, qui a pour but d'alléger encore les procédures de licenciements économiques et de faciliter la remise en cause des contrats de travail existants.

Or, depuis que le gouvernement a adopté ce projet au Conseil des ministres le 20 octobre, annonçant sa volonté de le faire adopter en urgence par les assemblées parlementaires, les seuls qui s'activent sont les représentants du Medef.

Que le patronat en veuille toujours plus, c'est après tout dans l'ordre des choses. Pour lui, l'idéal serait de pouvoir agir à sa guise, sans aucune contrainte, ni légale, ni réglementaire, sans avoir même à s'embarrasser d'aucun décorum légal.

Face aux déclarations de Seillière, on n'entend que le silence des confédérations syndicales. Que la CFDT et la CFTC se taisent, elles qui ont tenu à féliciter le gouvernement dès le 18 octobre de son projet de remise en cause des quelques

protections des salariés, quoi de plus normal. Mais la CGT en fait autant.

Après avoir déclaré que « la CGT n'allait pas rester sans réagir » face à la volonté du gouvernement de remettre en cause une partie des droits de salariés en matière de licenciement économique, celle-ci a finalement décidé le 21 octobre, à l'issue de son comité confédéral, convoqué à ce sujet, de... ne rien décider. Pardon ! Elle a tout de même prévu « d'alerter les parlementaires » et un grand forum

à... la mi-novembre.

Pourtant, spontanément, malgré le peu de publicité faite à cette offensive gouvernementale, des réactions s'étaient fait entendre parmi les salariés et parmi les syndiqués.

Quelles que soient les mauvaises raisons du silence des dirigeants confédéraux, il ressemble fort à une compromission, pour ne pas dire à une capitulation. Mais l'attitude des sommets des syndicats ne les engage qu'eux-mêmes, et pas les travailleurs.

Paul SOREL

• Droits des salariés

Une justice réservée aux riches et aux patrons

Le gouvernement a profité du mois d'août pour promulguer une série de décrets qui remettent en cause une partie des droits des salariés.

Jusqu'ici les salariés dont les droits élémentaires étaient violés par leur patron pouvaient aller demander en urgence aux Prud'hommes, ou au tribunal de grande instance, de rétablir leurs droits par le biais de la procédure des référés. La loi obligeait le patron, pour une série de faits, à exécuter l'ordonnance de référé, même s'il la contestait. Cela pouvait aller jusqu'au paiement d'indemnités et de salaires, correspondant parfois à plusieurs années de rémunérations. Par ailleurs, les ordonnances de référés pouvaient ordonner la suspension

de licenciements, qu'ils soient individuels ou collectifs, entre autres dans le cadre des procédures de licenciements économiques.

Le décret promulgué fin août permet désormais au patron de demander au président de la cour d'appel la suspension de toutes ces décisions jusqu'à la conclusion des procédures d'appel, diverses et variées, qui peuvent prendre des années.

C'est dire que les quelques décisions qui pourraient être prises par les tribunaux en faveur des travailleurs ne seront pas appliquées.

Mais le gouvernement n'en est pas resté là. Pour aider les patrons, il a changé toute une partie des règles existantes.

Jusqu'ici, en matière de droit du travail, contrairement à ce qui existait dans les autres procédures judiciaires, les procédures étaient gratuites. Chaque salarié, assisté éventuellement d'un délégué syndical, pouvait défendre lui-même ses droits devant les Prud'hommes, les cours d'appel et la Cour de cassation, sans avoir besoin d'avocat. Dorénavant, s'il veut défendre sa cause devant la Cour de cassation, il devra obligatoirement utiliser les services d'un avocat spécialisé. En clair, à moins d'avoir trois ou quatre mille euros, qu'il pourra perdre, le salarié n'aura aucune possibilité de faire rectifier un jugement. Plus grave, s'il ne fait pas appel à un avocat spécialisé, le salarié ne pourra faire valoir sa

défense devant la Cour de cassation au cas où ce serait le patron qui y contesterait un jugement.

Le décret renforce aussi, et rend automatiques, une série de sanctions financières pour ceux qui introduiraient des pourvois devant la Cour de cassation, considérés ensuite comme non fondés. Le salarié, dans ce cas, aurait à payer une amende de trois mille euros, sans compter les indemnités au moins égales attribuées à son patron pour procédure abusive.

Voilà un moyen radical de débarrasser les tribunaux des salariés qui auraient cru au slogan de la « justice égale pour tous » dans cette république de bourgeois fortunés.

P. S.

• Prévisions d'embauche en 2005

Mais aujourd'hui, on licencie

« Les entreprises qui vont embaucher en 2005 », titrait le journal *Le Monde* du 26 octobre. Selon une enquête qu'il a menée auprès de 110 entreprises, employant aujourd'hui 2,1 millions de salariés, 76 d'entre elles prévoiraient d'embaucher 162 000 personnes l'an prochain. Signe de reprise, comme voudrait nous le faire croire le gouvernement, ou simple remplacement des salariés de la génération du « baby boom » qui vont partir massivement en retraite dans les prochaines années ? En fait, à regarder les chiffres de plus près, ce n'est ni l'un ni l'autre.

Déjà, annoncer des embauches ne veut pas dire pour autant créer des emplois. Nombre d'entreprises qui déclarent vouloir embaucher plusieurs centaines de salariés annoncent en même temps qu'elles ne feront aucune création de postes : c'est le cas d'Air France, Axa, Auchan, Michelin, L'Oréal, Thales, Total, etc. Dans le meilleur des cas, les embauches pourraient donc correspondre aux départs, volontaires ou à la retraite, mais rien n'est moins sûr. Ainsi, le directeur du personnel de Michelin France l'a clairement affirmé : « Nous remplaçons environ une per-

sonne pour trois départs à la retraite. » Autrement dit, même si une entreprise embauche, en France ou à l'étranger, les conditions de travail des salariés, moins nombreux pour effectuer la même somme de travail, iront en se dégradant.

Et puis, dans quelles conditions se feront ces embauches ? En contrats à durée indéterminée ou, comme c'est de plus en plus le cas, à durée déterminée ou en intérim ? À temps plein ou à temps partiel, comme dans la grande distribution ou la restauration rapide ?

Mais surtout, à supposer qu'il y ait réellement des

embauches, elles seront loin de compenser les licenciements, et elles n'empêchent pas non plus les entreprises (parfois les mêmes que celles qui promettent des emplois) de continuer à licencier. Ainsi, Michelin, pour ne citer que lui, qui déclare aujourd'hui vouloir embaucher 1 000 personnes en 2005, a annoncé il y a quelques mois la suppression de 2 900 postes dans ses usines en France.

En un an, le chômage a encore augmenté de 1,2 %. Face à cette réalité, les effets d'annonce concernant de futures embauches ne trompent personne.

Marianne LAMIRAL

• Daewoo

Selon que vous serez patron ou ouvrier...

Deux affaires judiciaires concernent la fermeture de l'usine Daewoo en Lorraine. La première concerne M. Kim, ex-grand patron de Daewoo, recherché pour malversations en Corée, réfugié en France, soupçonné de faillites frauduleuses et responsable de la mise au chômage de milliers d'ouvriers dont les 1 100 employés par Daewoo en Lorraine en janvier 2003. L'affaire suit son cours. M. Kim attend sereinement le jugement, s'il a lieu un jour, dans sa villa de la Côte d'Azur. Notons que M. Kim a de bons amis, comme Gérard Longuet, ex-président du conseil régional, qui lui a permis de s'installer en Lorraine et de bénéficier des fonds publics, ainsi qu'Alain Juppé, qui l'a décoré de la Légion d'honneur.

L'autre affaire concerne un ouvrier de l'usine de Mont-Saint-Martin, en Meurthe-et-Moselle, fermée par M. Kim. Kamel Belkadi a été accusé d'avoir mis le feu aux stocks de l'usine, en janvier 2003, au cours de la lutte contre les licenciements. Il a toujours nié être l'auteur de cet incendie. Aucune preuve matérielle ni aucun témoignage convaincant n'ont pu être produits. De plus l'incendie était une aubaine pour le patron et Kamel Belkadi faisait partie des ouvriers qui luttèrent contre la fermeture. Il est d'ailleurs défendu par la CGT. Le 13 octobre dernier Kamel Belkadi a été condamné à trois ans de prison dont dix huit mois ferme et 30 000 euros d'amende.

Plusieurs dizaines d'ouvriers de Daewoo étaient présents au procès pour soutenir Kamel Belkadi. Pendant la lutte les ouvriers disaient « patrons voyous, ouvriers en prison » et « Daewoo voleur, État complice ». Le tribunal a confirmé ce « jugement » des ouvriers.

Paul GALOIS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

« C'est pas à Matignon, c'est pas dans les salons... »

Les travailleuses et travailleurs d'Opel à Bochum, dans la Ruhr, ont repris le travail après une semaine de grève contre l'annonce par le trust General Motors d'un plan de 12 000 suppressions d'emplois en Europe, dont 10 000 en Allemagne (entre autres 4 000 sur les 9 400 que comptent les trois usines du site de Bochum et 4 000 sur les 20 000 du site de Rüsselsheim près de Francfort). La grève est certes finie, mais pas près d'être oubliée pour l'avenir.

La colère ouvrière a rompu les digues. La rage qu'à nouveau des milliers soient sur le carreau, voire que l'usine soit fermée après 10 ans de plans sociaux qui ont réduit de moitié ses effectifs ; la rage que des milliers soient bientôt réduits à un genre de RMI, en vertu des récentes mesures du gouvernement Schröder ; que des dizaines de milliers d'autres perdent leur activité en aval ou en amont de celle d'Opel, cette rage a conduit les travailleurs à agir, eux-mêmes et par leurs propres moyens. Au grand dam des autorités gouvernementales, patronales et syndicales qui jusque-là, croyaient pouvoir ficeler entre elles le sort des travailleurs.

Voilà 30 ans que l'Allemagne n'avait pas connu de vraie grève, dite sauvage. Voilà 30 ans qu'elle n'avait connu que des conflits corsetés dans les règles du prétendu partenariat social. Au point que certains, pour s'en réjouir ou le déplorer, affirmaient que ces barrières légales enfermaient irrémédiablement les travailleurs, qu'ils ne pouvaient faire grève, tellement les sanctions menaçaient ou tellement le manque de recours aux caisses syndicales de grève les étranglaient, etc.

Ce qui devait pourtant arriver arriva : la grève ! Paralysie totale de l'entreprise, qui a entraîné de sérieux blocages dans d'autres usines du trust, en Allemagne, en Belgique et en Angleterre. La grève n'a duré « que » 6 jours, dont un week-end actif. Mais le temps a paru long aux politiciens de tous bords, aux représentants patentés du patronat et autoproclamés des syndicats. Ce beau monde a offert un concert comique de jérémiades, menaces et autres criailleries. En face, un camp ouvrier s'est cristallisé, qui a manifesté sa solidarité et sa joie.

Cela dit, l'appareil syndical désarçonné s'est ressaisi. Cahin-caha.

Première ficelle utilisée, la tentative de reprise en main en appelant à une journée de manifestation de l'automobile, le mardi 19 octobre (la grève avait démarré le jeudi 14). Qui fut effectivement un succès puisque des dizaines de milliers de personnes ont défilé en cortèges dans tout le pays. Les instances syndicales et sociales-démocrates hostiles à la lutte de Bochum – et qui ont milité contre l'extension du mouvement au site de Rüsselsheim –, ont largement utilisé cette journée et les canaux qui sont les leurs pour distiller leur venin contre la grève. Et de prêcher le retour à la négociation. Littéralement, puisque

l'archevêque de Essen soi-même est intervenu !

Deuxième ficelle, la préparation précipitée mais ciselée d'une assemblée générale du « personnel » (et pas des seuls grévistes), dans une salle des Congrès de la ville (et pas dans l'usine où les grévistes avaient le pouvoir), où seuls le grand chef de l'IG Metall de la ville et le chef du Comité d'entreprise de l'usine (bonze syndical lui aussi) se sont arrogés la parole. Gens fouillés à l'entrée pour qu'aucun micro ne pénètre ! Inutile de préciser en quel sens les deux lascars sont intervenus, d'où bien des sifflets. Le tout se concluant par un vote sur une seule question, biaisée, où ceux qui étaient pour des négociations (qui pouvait être contre ?) devaient automatiquement voter pour la reprise du travail. Malgré cela, près de 1 700 travailleurs, soit un tiers de l'effectif, s'est prononcé pour la poursuite de la grève. Et dans l'entreprise à ce jour, le sentiment resterait la satisfaction des points marqués et l'extrême vigilance pour l'avenir.

Ce mouvement a ouvert une brèche, après des années où dans toutes les grandes usines de toutes les branches, les comités d'entreprise (dirigés généralement par des permanents syndicaux liés aux appareils) se servent de leurs réels pouvoirs de négociation pour entériner reculs sur reculs. Comme tout récemment le comité d'entreprise de la chaîne de magasins Karsstadt et le syndicat Ver.di viennent de céder au chantage patronal et d'accepter 5500 suppressions de postes prétendument en douceur, le gel des salaires sur 3 ans et autres pertes de primes et avantages sociaux.

À ces pratiques, les grévistes d'Opel-Bochum ont mis leur holà, à leur façon. Aucun plan social, aucun licenciement et s'il le faut, la grève. Voilà au moins un autre programme !

Ici en France, c'est la même actualité. Mêmes attaques patronales. Même complicité des chefs syndicaux avec le patronat. Négocier, céder, accepter les reculs sous prétexte qu'il y en aurait de pires. Non seulement des dirigeants de la CFDT sont maîtres dans la pratique, mais à leur tour ceux de la CGT. Manœuvres contre les travailleurs de Perrier. Manœuvres en cours à la SNCF, pour marchander contre de menus avantages pour l'appareil, un accord sur la « prévention des conflits et l'amélioration du dialogue social ». Bref la limitation concertée du droit de grève !

Grand bien fasse à Bernard Thibault et ses collègues de palabrer avec les patrons sur la « prévisibilité » des grèves ! On a les compétences qu'on peut ! Mais à nous autres, travailleurs et militants non résignés, de préparer la riposte, la vraie grève. Qui, comme à Bochum, passera au-dessus de leurs conciliabules et réglementations.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 35 (septembre-octobre 2004) - bimestriel publié par la Fraction
Dossier : Défendre les services publics ? Pourquoi ? Comment ?

Articles : Le seul référendum à préparer : dans la lutte, la rue, la grève – La cohésion sociale façon Peugeot-Citroën – Où en sont les intermittents du spectacle ? – Belgique, Allemagne : l'offensive anti-ouvrière à l'échelle de l'Europe – Venezuela : après le succès de Chavez au référendum..

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Polynésie

Gaston Flosse : un « parrain » et son parrain

Le renversement de la majorité dans l'Assemblée de Polynésie et l'élection de Gaston Flosse à sa présidence dans des conditions pour le moins laborieuses, pour ne pas dire fabriquées, ont braqué les projecteurs de l'actualité sur l'indéboulonnable notable tahitien.

À 73 ans, Gaston Flosse possède un passé politique aussi bien rempli que son compte en banque et son carnet d'adresses. Depuis quarante ans, il n'a cessé d'occuper des mandats électoraux, sous la bannière gaulliste puis UMP : tour à tour et en même temps maire (six fois), sénateur, député (quatre fois), président de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française (cinq fois), député au Parlement européen, et même secrétaire d'État au Pacifique Sud, de 1986 à 1988, dans le gouvernement Chirac.

L'ancien assureur, dont le métier lui avait permis de se lier à tout ce que la Polynésie compte de notables, s'était assuré des amitiés solides. Les liens qu'il entretient avec Chirac ne sont pas un secret et Jacques, l'un de ses neuf enfants, a pour parrain le Jacques qui se trouve à l'Élysée.

Mais l'impressionnante longévité politique de Flosse a d'autres raisons que ses supposés talents d'administrateur. Car même si, à chaque fois qu'il a été inquiété par la justice, l'affaire s'est conclue par un non-lieu, il a tout de même été l'objet d'une impressionnante série de mises en examen portant toutes, d'une manière ou d'une autre, sur ses pratiques clientélistes.

Une instruction, une de plus, est d'ailleurs en cours depuis un an, qui

révèle que la présidence polynésienne faisait bénéficier de ses largesses plusieurs dizaines de personnes. Celles-ci auraient touché en moyenne un salaire de 3 300 euros... à ne rien faire. De hauts fonctionnaires, d'anciens journaliers, des jardiniers, des piroguiers, des surfeurs, des chanteurs, d'anciennes Miss Tahiti ont ainsi profité de l'aubaine, assurant à Gaston Flosse une base de fidèles.

En fait, depuis des années, non seulement la métropole couvre ses agissements, mais elle les encourage, en accordant toujours davantage « d'autonomie », non à la population polynésienne, mais à ceux qui dirigent, ne comptant pas l'argent octroyé à titre régulier ou exceptionnel à ces institutions. Et, accessoirement, en enterrant toute enquête sur l'usage de ces fonds.

Pour les gouvernements français, cette politique est motivée par des raisons qui vont bien au-delà de l'amitié personnelle entre Chirac et Flosse. Il s'agit de faire pièce aux mouvements indépendantistes, qui risqueraient de lui faire des difficultés dans quelques territoires du Pacifique qui ne lui sont pas inutiles, en Polynésie ou ailleurs. Si les essais nucléaires ont été suspendus en Polynésie, un exemple indépendantiste qui ferait contagion pourrait toucher par exemple la Guyane, d'où est lancée la fusée Ariane.

Alors, pour l'État français, la sauvegarde de ces possessions lointaines n'est pas désintéressée. Et en plus, si on peut rendre service à un vieil ami...

Jean RAYNARD

• Île de la Réunion

Le danger des pesticides... et du capitalisme

Une étude sur les bassins versants de Sharrié (hauts de la Petite Île) et de Dos d'Ane, menée conjointement par la Chambre d'agriculture et l'association Forum Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement Réunion, a fait ressortir « une absence quasi systématique de protections nécessaires telles que masques, gants, combinaison lors de l'application des pesticides ». Cette remarque est valable pour tous les secteurs de l'île.

Depuis des décennies, des ouvriers agricoles et des petits agriculteurs manipulent des produits dangereux sans être véritablement protégés. Les vendeurs et les trusts qui fabriquent ces produits devraient pourtant informer les utilisateurs et, surtout, distribuer les matériels de protection. Quant aux gros propriétaires terriens qui imposent l'utilisation des pestici-

des sans attribuer le moindre matériel de protection, ils sont, eux aussi, criminels.

Si certains petits planteurs doutent du danger que peuvent provoquer les pesticides, soit parce qu'ils manquent d'informations, soit parce qu'ils ne savent pas lire, les grands propriétaires fonciers en connaissent très bien les dangers et d'ailleurs ils ne s'aventurent jamais à utiliser ces produits sans se protéger.

Des statistiques font apparaître un nombre élevé de cancers chez les utilisateurs de produits phytosanitaires. Mais ce qui intéresse les grands groupes, ce n'est pas la santé publique mais le profit. C'est également le cas des gros propriétaires pour lesquels protéger un salarié coûte toujours trop cher.

Correspondant local

• Guadeloupe

Émeute de la colère à Pointe-à-Pitre

En Guadeloupe, une après-midi et une nuit d'émeute ont secoué Pointe-à-Pitre, samedi 23 et dimanche 24 octobre. Ces événements ont démarré à la fin d'une manifestation de soutien à Michel Madassamy, responsable du syndicat indépendantiste UGTG, emprisonné depuis plus de trois semaines et en grève de la faim depuis. La manifestation était organisée par l'UGTG, d'autres syndicats (CGTG, syndicats enseignants) et des partis politiques (Parti Communiste, KLNG, UPLG, Combat Ouvrier).

Des groupes de militants et de jeunes ont demandé aux commerçants de fermer par solidarité. Par crainte, ils s'exécutaient, mais immédiatement après le passage de la manifestation ils rouvraient leurs grilles. Des manifestants sont donc revenus à plusieurs reprises pour leur redemander de fermer. Un des commerçants refusa catégoriquement et sortit un revolver. Des policiers s'interposèrent, l'un d'entre eux sortit son arme et tira des balles en plastique, blessant quelques jeunes. L'arrivée en nombre des forces de répression fit exploser la colère des jeunes. Des voitures furent renversées et brûlées. Face aux tirs nourris de grenades lacrymogènes, les jeunes répondirent en lançant des pierres sur les forces d'intervention.

Ces premiers incidents attirèrent d'autres jeunes ainsi que des travailleurs des quartiers pauvres entourant Pointe-à-Pitre, et les affrontements continuèrent toute l'après-midi. Les forces de répression arrosaient les rues de grenades lacrymogènes, même là où il n'y avait pas de manifestants. Deux hélicoptères de la gendarmerie tournoyaient au-dessus de la ville, jetant eux aussi des lacrymogènes.

C'est dans le quartier pauvre de Boissard que les incidents furent les plus violents. À plusieurs reprises les jeunes firent reculer les gendarmes sous leurs volées de pierres. Certains furent interpellés et copieusement tabas-

sés. Dans la nuit, dans le quartier du Carénage, autre quartier pauvre, des bandes de jeunes encagoulés et armés ont affronté les forces de répression, lesquelles tiraient sur eux à balles réelles, faisant quatre blessés. Le lendemain, la ville de Pointe-à-Pitre présentait un aspect de désolation. Au cours des violents incidents, treize jeunes furent interpellés et huit d'entre eux incarcérés. Cinq ont été condamnés lundi 25 octobre à des peines allant de un à quatre mois de prison ferme et trois attendent leur jugement.

Les organisations syndicales et politiques qui réclament la libération de Madassamy ont pris fait et cause pour ces jeunes, pour la plupart victimes du chômage, de la misère, et du désespoir qui en découle. Ces mêmes organisations ont prévu une série de meetings ainsi qu'une manifestation pour la semaine prochaine.

Une semaine de tension

Ces violences étaient facilement prévisibles car, la semaine précédente, une série d'événements avait fait monter la tension dans l'île, dont l'interpellation de près d'une douzaine de dirigeants syndicalistes le mercredi 20 octobre au matin. On sait maintenant que c'est le préfet Paul Girod de Langlade qui en avait donné l'ordre. Certains dirigeants ont été arrêtés dans leur voiture, comme le secrétaire général de l'UGTG des

employés communaux, Guy Suzanon. À Capesterre, des gendarmes tentèrent de maîtriser le secrétaire général de la CGTG et militant de Combat Ouvrier Jean Marie Nomertin, mais il réagit et ses camarades ouvriers de la banane le dégagèrent des mains des gendarmes. L'un de ces derniers mit même Nomertin en joue pour l'intimider. Une autre responsable de la CGTG, Marie-Agnès Castrot, par ailleurs militante de Combat Ouvrier, fut emmenée menottée à la gendarmerie de Capesterre. Gaby Clavier, ex-secrétaire général de l'UGTG, venu demander des comptes sur cette interpellation, fut lui-même arrêté. Pendant toute la journée, les militants de la CGTG alertés ont manifesté devant la gendarmerie, exigeant la libération des deux militants, qui eut lieu vers 18 h.

Tout au long de la semaine, des incidents eurent lieu notamment devant les hypermarchés Carrefour à Baie-Mahault et aux Abymes. Ces deux magasins durent fermer leurs portes à plusieurs reprises. Là aussi, des tentatives d'intimidation eurent lieu, deux vigiles grévistes syndiqués à l'UGTG furent emmenés par les gendarmes et gardés plusieurs heures.

Les grèves et blocages

Dans un certain nombre d'entreprises, les travailleurs ont déclenché la grève à la demande de la direction de l'UGTG. Ils mettent aussi en avant leurs propres revendications. D'autant que c'est la période des négociations annuelles (NAO) souvent houleuses. Dans d'autres entreprises, ce sont des travailleurs de la CGTG voire de la CTU qui sont en pointe.

C'est ainsi que tous les syndicats du port autonome de la Guadeloupe (UGTG, CGTG, MASU) ont déclenché la grève totale ainsi que les portiqueurs. Les travailleurs municipaux sont en grève. Les cantines scolaires ne fonctionnent pas. À l'heure où nous écrivons, les mairies de Pointe-à-Pitre, Abymes, Baie-Mahault, Petit-Bourg, Goyave ne fonctionnent pas ou très peu.

Les employés de l'ANPE sont en grève totale ou partielle suivant les agences. Aux Ciments Antillais (Ciments Lafarge), les travailleurs ont repris le travail après plusieurs jours de grève et après avoir obtenu satisfaction. Ceux de Colas, entreprise du bâtiment, sont entrés en grève à l'appel de leurs syndicats. À la CAF et à la Sécurité sociale, des militants de l'UGTG manifestent devant les entrées presque tous les jours et la majorité des employés retournent chez eux.

Dans les banques, après la longue grève du début de l'année, les patrons revenant sur les décisions prises, les employés menacent à nouveau d'entrer en grève.

Les travailleurs de Bata sont actuellement en grève pour exiger que leurs revendications en NAO soient prises en compte et aussi exiger la libération de Madassamy. Les travailleurs du Conseil régional (UGTG) sont entrés en grève.

Devant le CHU de Pointe-à-Pitre – Abymes plusieurs dizaines d'employés, principalement de l'UGTG, filtraient les entrées. Mardi 26 ils faisaient face aux forces de gendarmerie.

Dans d'autres entreprises, c'est la grogne, notamment dans celles situées autour de l'aéroport.

Correspondant local

Dans la banane



Barrage de grévistes en 1997.

Cela fait deux mois que les travailleurs de la banane sont en grève. Ils viennent d'imposer un premier recul aux patrons grâce à la solidarité des dockers et des portiqueurs.

Rappelons que les travailleurs de la banane réclamaient l'application intégrale de l'augmentation du smic de juillet dernier. Ils ne l'ont pas obtenue. Mais ils ont quand même obtenu d'être payés sur la base mensuelle de 151,67 heures au lieu des 147 heures que voulaient imposer les patrons, et cela sans aggravation ni modification des conditions de travail (autrement dit sans augmentation de la tâche). Les patrons s'engagent aussi au maintien de la totalité de la prime de fin d'année pour les grévistes.

Les patrons ont dû reculer lorsque les dockers et les portiqueurs de Pointe-à-Pitre ont décidé de ne plus charger les conteneurs de bananes par solidarité avec les grévistes. Ils restent maintenant en grève par solidarité avec Madassamy.

Pour les travailleurs, c'est une demi-victoire en termes de revendications, et certains d'entre eux entendent poursuivre la grève. Reste que, par leur détermination et l'élan de solidarité qu'ils ont suscité, les ouvriers de la banane ont déjà obtenu une victoire morale non seulement pour eux mais pour l'ensemble du monde du travail.

— Un préfet méprisant et menaçant —

Paul Girod de Langlade rappelle les préfets de la plus belle époque coloniale. Sa déclaration menaçante à l'issue des manifestations du 23 octobre ne peut qu'attiser la colère. « Nul n'est dupe que les groupes de jeunes déterminés et violents ont été instrumentalisés pour faire dégénérer cette manifestation. Ces groupes ont agi dans le cadre d'une action concertée et préméditée et je pense que ceux

qui sont derrière eux ne sauraient échapper à la loi. Les constats de police font apparaître une responsabilité éminente des organisations », a-t-il dit. C'est clairement une menace contre les organisateurs des manifestations.

Il y a quelque temps, alors que le cyclone Jeanne avait fait des centaines de sinistrés dans la région de Deshaies-Pointe-Noire, ce préfet avait brillé par

sa désinvolture, disant en gros qu'il n'y avait pas de quoi fouetter un chat à cause d'un grand vent. Pourtant des dizaines de familles avaient tout perdu.

Ce personnage avait d'ailleurs été entraîné devant les tribunaux pour ses propos particulièrement méprisants à l'égard des gens du voyage, lorsqu'il était préfet du Vaucluse. Il avait également étalé son mépris pour la population

lorsque, préfet de Savoie, il avait refusé de commander des analyses, alors que les habitants de vingt-six communes, proches d'un incinérateur, se plaignaient d'être pollués par de la dioxine.

Cet aristocrate réactionnaire, entré dans le corps préfectoral après une longue carrière militaire, aurait-il été nommé en Guadeloupe pour ces « qualités »-là ?

• **Allemagne :**

Fin de la grève chez Opel, à Bochum

La grève « sauvage » des travailleurs de chez Opel Bochum, déclenchée à l'annonce de 4000 licenciements sur leur site, a cessé mercredi 20 octobre, au bout de six jours. Les grévistes s'étaient lancés dans ce mouvement sans préavis, sans les bureaucrates syndicaux et parfois même contre eux. Ceux-ci n'ont pas apporté le moindre soutien à une grève qu'ils ne voyaient pas d'un bon œil. Ils ont disparu pour « négociateur », ne réapparaissant que pour mettre tout leur poids en faveur de l'arrêt du mouvement.

Les grévistes ont organisé seuls l'occupation, installant aux portails un podium avec réunion d'information toutes les heures, où le micro était ouvert à tous. Beaucoup de gens se sont exprimés, y compris des travailleurs et militants d'autres boîtes venus dire leur solidarité, apporter de l'argent ou quantité de nourriture. Après la fin de la grève, certains disaient en riant que le plus dur serait de ne plus manger autant de bonnes choses.

Lundi 18 octobre, direction et syndicat se sont mis d'accord sur une « plate-forme minimum » à partir de laquelle les négociations devaient continuer... si le travail reprenait. La direction ne s'y engageait sur rien, ce qui n'a pas empêché les bureaucrates syndicaux de prendre prétexte de prétendues « avancées ». Le mardi 19 au matin, des manifestations avaient lieu devant différents

sites d'Opel en Europe. Au départ de la manifestation de Bochum, qui regroupait plus de 20 000 personnes, les responsables syndicaux allaient de groupe en groupe, prétendant que, toutes les revendications étant maintenant satisfaites, il serait bon pour la poursuite des négociations que l'équipe d'après-midi reprenne le travail dès la fin de la manifestation. La maire de la ville, des représentants de l'Église et des syndicalistes ont pris la parole pour exhorter les grévistes à retourner au travail.

Au retour à l'usine, la pression s'accrut encore. Étaient présents surtout les ouvriers d'après-midi, une équipe en retrait dans la grève par rapport aux deux autres. Les responsables syndicaux leur expliquèrent une nouvelle fois qu'il serait sage de retourner au travail. Ils appelaient à une deuxième réunion à 17 heures, pour voter la fin de la grève. Dans différents ateliers de l'usine 1, le travail reprit alors. Mais pas dans les usines 2 et 3. Et une minorité significative de l'usine 1 continua l'occupation.

En présence de la presse, un

groupe de grévistes s'adressa par mégaphone aux responsables syndicaux, leur disant que ce n'était pas à une équipe seule de décider de la fin du mouvement, mais aux trois équipes des trois usines, ensemble. Les responsables syndicaux annoncèrent finalement une grande réunion pour le lendemain, avec vote. Dès lors, la plupart sentaient que le travail reprendrait le lendemain, même s'ils espéraient encore le contraire.

Cette réunion de l'ensemble du personnel eut lieu en dehors

de l'usine, dans une salle de congrès. Le secrétaire du CE et le responsable IG Metall de Bochum firent chacun un discours, puis, lorsque des travailleurs se levèrent pour aller à leur tour prendre la parole, les micros furent coupés et on passa directement au vote. La question était : « Est-ce qu'il faut que les syndicalistes du CE continuent à négocier avec la direction et que le travail reprenne ? » Il s'agissait de pousser les travailleurs à se prononcer, non pas pour ou contre la poursuite de la grève, mais pour ou contre des négociations, qu'évidemment tous espéraient...

Résultats : 4 650 « Oui » à la question posée, 1 760 « Non ». C'était la fin de la grève. Qu'en aurait-il été si la question avait été plus honnête, si une discussion avait précédé le vote, si le vote n'avait pas été à bulletins secrets, si l'on n'avait pas fait voter les non-grévistes... on ne peut le savoir, mais direction et syndicat ont préféré ne pas avoir la réponse.

Pendant le mouvement, beaucoup disaient ouvertement se défier des bureaucrates, qu'ils ne reprendraient pas le travail sans qu'il y ait eu des résultats concrets. Mais ce qui a sans doute joué un rôle négatif, c'est qu'au bout de ces quelques jours de grève personne ne savait vraiment pour quels objectifs précis continuer. Les plus déterminés se

sont sentis trahis par les dirigeants syndicaux, mais aussi impuissants. La revendication « Aucune suppression d'emploi », personne sans doute n'y croyait. La plupart pensaient que des licenciements ne pourraient pas être évités. Mais il n'y avait pas de militants pour donner des perspectives, pour essayer de formuler des revendications qui puissent être atteintes et qui fassent un tant soit peu l'unanimité. Si la vie des piquets de grève était démocratique, il n'y avait pas vraiment de direction à ce mouvement, et cela laissait la place aux manœuvres des bureaucrates syndicaux.

Aujourd'hui, la peur de l'avenir a repris en partie le dessus, mais après tant d'années d'attaques patronales sans véritable réaction, les grévistes ont aussi le sentiment de s'être fait craindre. Les travailleurs ne s'attendaient pas non plus à autant de soutien de l'extérieur et disent ne jamais avoir rencontré pareille solidarité. Ils continuent à discuter beaucoup, parlent des liens qui se sont créés entre eux en une semaine, de la bonne ambiance qui régnait. Il reste le sentiment qu'on peut ne pas tout accepter et dans les conversations on entend souvent : « De toute façon, on est prêts à recommencer ! »

Un gréviste prend la parole devant une banderole de « tout le personnel de General Motors ».



• **KarstadtQuelle :**

Le chantage à l'emploi du patron

Pour faire reprendre le travail chez Opel, les dirigeants syndicaux d'Opel n'ont cessé de donner en exemple l'accord intervenu chez KarstadtQuelle qui, d'après eux, permet d'éviter des « licenciements collectifs ».

KarstadtQuelle est un géant de la distribution (180 grands magasins et 337 magasins spécialisés). En 2003, il a réalisé, 15,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et affiché un résultat opérationnel de 225 millions d'euros. Parce qu'il disait prévoir des pertes en 2004, le groupe a annoncé vouloir supprimer 10 000 emplois (sur un

total d'environ 100 000).

L'accord intervenu le 14 octobre entre le CCE et la direction prévoit la suppression de 5 500 postes de travail en trois ans, via des « mesures sociales » comme des mises en retraite anticipée. Les licenciements « secs » devraient être évités pour les entreprises qui resteront dans le giron du trust. Mais rien n'est vraiment certain puisque, quelques jours seulement après avoir signé l'accord, le patron du groupe, Christoph Achenbach, déclarait à la presse qu'il comptait réexaminer le plan de restructuration en 2006.

Et de toute façon il n'y a aucune garantie pour les salariés des magasins qui vont être cédés. Par ailleurs, pendant trois ans, les augmentations de salaires seront gelées. Il y aura seulement un rattrapage à l'issue de cette période... si les résultats de l'entreprise le permettent. Et la prime de Noël sera aussi réduite.

Tout cela devrait permettre de réaliser des économies de l'ordre de 760 millions d'euros... soit moitié plus encore que les 500 millions exigés par la direction du trust au départ !

Correspondant local

• États-Unis

Et après le 2 novembre ?

THE SPARK

Les militants trotskystes américains qui publient The Spark (L'Étincelle) reviennent sur les enjeux de l'élection présidentielle dans leur numéro du 25 octobre, sous le titre : « Tenons-nous prêts ! Les deux partis vont nous attaquer après le 2 novembre »

« Cette élection revient au bout du compte à choisir le "moindre mal", c'est-à-dire, si on en croit ce qui se dit notamment parmi les dirigeants syndicaux, qu'ils veulent qu'on vote Kerry pour virer Bush.

Est-ce vraiment un "moindre mal" ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Les deux partis peuvent utiliser des mots différents, mais Kerry et les Démocrates s'alignent sur la politique de Bush. À propos des guerres de Bush, Kerry promet l'escalade : envoyer plus de troupes et de bombes. Pour les réductions d'impôts aux grandes entreprises, le candidat démocrate promet d'en accorder encore plus avec le même prétexte que Bush : les réductions d'impôts créeraient des emplois. En ce qui concerne les dépenses du gouvernement, Kerry promet de réduire le déficit budgétaire, ce qui n'est pas autre chose, en langage codé, que de dire qu'il va sabrer dans les budgets sociaux, les services publics et l'éducation, tout ce dont les travailleurs ont besoin.

Les Démocrates ont aidé

Bush à faire passer sa politique au cours des trois années et demie qui viennent de s'écouler. Parfois, ils ont voté à la majorité ses propositions, celles concernant par exemple la guerre, ou de nouvelles lois répressives, et deux sur quatre de ses réductions d'impôts en faveur des riches et des entreprises. Et ils lui ont donné les voix dont il avait besoin dans bien d'autres cas encore.

Les Démocrates, un moindre mal ? C'est absurde. C'est un peu comme dire qu'il est moins grave de mourir en prenant de l'arsenic que de la strychnine : un moindre mal peut-être, mais vous êtes mort pareillement.

Bien sûr, les travailleurs ne peuvent pas voter pour Bush et les Républicains, qui sont clairement les ennemis des travailleurs. Mais voter pour les Démocrates, simplement parce qu'ils prétendent être vos amis, tandis qu'ils mènent une politique tout aussi antiouvrière, c'est une erreur grossière.

Voter pour l'un ou l'autre de ces partis, c'est signer un chèque en blanc pour que le gagnant nous impose encore plus de sacrifices. Avec notre vote, nous approuvons, par avance, les attaques que mèneront les Démocrates ou que poursuivront les Républicains.

Il y a aussi des gens qui prétendent que les travailleurs ne sont pas capables d'avoir leur propre parti ! Et pourquoi pas ?

La classe ouvrière américaine

a plus de forces qu'il n'en faut pour construire son propre parti. Si Kerry gagne cette fois, ce sera dû principalement à tous ces militants syndicaux qui, en dépit de ce qu'il défend, se sont lancés eux-mêmes dans une campagne pour convaincre leurs camarades de travail de voter pour lui. Si Kerry l'emporte, une bonne partie du prix de cette victoire aura été payé par les efforts des syndicats pour lever des fonds pour lui et, plus significativement encore, par toutes leurs initiatives de soutien à son endroit.

Tous ces efforts, toute cette énergie dépensée par des militants de la classe ouvrière pour quelqu'un qui défend les patrons, auraient mieux été employés à dire la vérité sur le piège du système des deux partis, à dénoncer leur politique commune et à conduire les combats politiques nécessaires aux travailleurs. Si l'énergie utilisée ces jours-ci à faire élire Kerry était dépensée à défendre les intérêts des travailleurs, nous aurions un parti ouvrier.

La classe ouvrière des États-Unis a les forces nécessaires pour construire son propre parti. Mais ce parti ne verra pas le jour tant que notre argent, nos efforts et nos voix seront utilisés essentiellement pour mettre au pouvoir les Démocrates (ou les Républicains).

Un parti des travailleurs est non seulement possible, mais c'est même une nécessité absolue. Quoi qu'il sorte des

urnes en novembre, les travailleurs devront faire face à des attaques. Ce qui comptera alors ce sera ce que nous déciderons de faire : défendons-nous en refusant de faire plus de sacrifices, en luttant contre l'intensification du travail dans les entreprises et les réductions d'effectifs qui ont entraîné la disparition de tant d'emplois. Ce qui aurait un sens c'est que nous exprimions notre colère contre les sales guerres, qui non seulement dressent les travailleurs américains contre les autres peuples dans le monde, mais qui sacrifient une nouvelle génération de jeunes travailleurs, transformée en chair à canon, en même temps que cela réduit à l'arrière la satisfaction des besoins de la population. L'important serait que nous soutenions les soldats américains qui expriment leur opposition à la guerre et que nous soyons capables de nous mobiliser pour forcer le gouvernement à payer, à chaque niveau, pour ce dont nous avons besoin : l'éducation de nos enfants, les services publics et les budgets sociaux.

En luttant pour tout cela, non seulement nous nous défendons aujourd'hui, mais nous entamerions aussi le processus de construction d'un authentique parti de la classe ouvrière, dédié uniquement à la défense des intérêts des travailleurs et des autres opprimés. »

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

aura pour thème :

Les États-Unis après l'élection présidentielle du 2 novembre

Vendredi 19 novembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

— Une protection sociale de plus en plus dégradée —

L'administration Bush a donné la priorité à l'effort de guerre, tout en maintenant aides et subsides aux grandes entreprises, notamment sous la forme de réduction d'impôts. Le reste de la population en fait les frais, notamment par une dégradation des budgets sociaux et de la protection sociale. Les informations qu'on trouvera ci-dessous ont été puisées dans le journal trotskyste américain The Spark (L'Étincelle).

Le Congrès américain vient de passer une loi accordant 210 milliards de dollars (environ 168 milliards d'euros) de réductions d'impôts pour les dix ans à venir. À la Chambre des représentants, les Républicains avaient besoin des voix démocrates pour la faire passer. Soixante-treize députés démocrates ont donc amené leurs voix. Tandis qu'au Sénat 14

des 48 sénateurs démocrates l'ont soutenue.

Ces réductions d'impôts viendront s'ajouter à celles dont bénéficient déjà les grandes entreprises. En Californie, par exemple, plus de la moitié de cel-

les qui font des profits ne paient pas d'impôt à l'État fédéral. Et 46 de ces entreprises ont réalisé des profits dépassant le milliard de dollars. Parmi celles-ci, on compte Walt Disney, Fluor (une entreprise de construction qui a

obtenu plusieurs contrats en Irak), Computer Sciences, Health Net (une assurance maladie privée) et Ingram Micro Computer, connues pour n'avoir payé aucun impôt à l'État ces dernières années.

Ces réductions d'impôts, c'est l'ensemble de la population américaine qui en paye le prix. Cela se traduit notamment par des budgets sociaux de plus en plus réduits.

L'administration Bush a annoncé une augmentation de 17 % des cotisations des personnes âgées et des handicapés pour bénéficier de l'assurance-maladie. C'est la plus importante hausse de cotisation de l'histoire du système de santé Medicare. Elle porte la cotisation à 78,80 dollars par mois ou 945 dollars par an (environ 756 euros). Cette augmentation va aller aux hôpitaux, aux cliniques, aux médecins, mais aussi aux compagnies d'assurances privées, ce qui constitue un pas de plus vers la privatisation du système de santé américain.

— Pénurie de vaccins contre la grippe... —

Les États-Unis, le pays le plus riche de la planète et capable de grandes prouesses techniques, manquent actuellement de vaccins pour la grippe. Le gouvernement britannique a en effet fermé une usine anglaise du groupe américain Chiron, car ses vaccins étaient contaminés. Cette usine était censée fournir 50 millions de doses de vaccin aux États-Unis (...). Cette contamination a été décrite comme un « accident ». Peut-être. Ce qui

a transformé cet « accident » en une véritable crise, c'est le fait que très peu d'entreprises produisent des vaccins de ce type. Deux entreprises américaines seulement s'y employaient, et maintenant il n'y en a plus qu'une. Les grands laboratoires pharmaceutiques ne veulent pas produire ce genre de vaccin, pas assez profitable. Une entreprise comme Wyeth, par exemple, a arrêté d'en produire, lui préférant un autre

type de vaccin, à prendre par inhalation, parce que cette nouveauté peut se vendre beaucoup plus cher.

Pour remédier à cette pénurie de vaccins, certains se sont proposés d'en faire venir du Canada. Le secrétaire d'État à la Santé milite contre cette idée. Le vaccin canadien n'est pas aux normes américaines, objecte-t-il. Et surtout les labos américains préfèrent la sauvegarde de leurs profits à la santé de la population.

J.F.

• Logement

Des cadeaux scandaleux aux propriétaires

En France, plus de trois millions de personnes sont mal logées. La spéculation immobilière pousse vers le haut les prix de l'immobilier. Pour un logement correct, les loyers deviennent bien souvent hors de portée des budgets ouvriers, autant que l'achat d'un appartement. La construction ou la réhabilitation du parc des logements sociaux, en particulier HLM est, faute de moyens, totalement insuffisante.

Loin de corriger cette situation, la politique du gouvernement l'aggrave. Ainsi, le gouvernement a versé l'an dernier davantage d'aides aux bailleurs privés qu'au logement social.

La plus scandaleuse et la plus coûteuse de ces aides est le dispositif de Robien, instauré en 2003 et qui succède aux dispositifs Périssol et Beson. Il permet à des propriétaires fortunés de déduire jusqu'aux deux tiers du prix d'achat d'un appartement neuf ou rénové. La seule condition est de le louer vide au prix moyen du marché (y compris à un membre de la famille) pendant neuf ans.

Le gouvernement se félicite du succès de la formule : 50 000 logements vendus dans ce cadre en un an. Ces quelques dizaines de milliers de privilégiés ont coûté plus de 800 millions d'euros au budget de l'État. Par comparaison, l'État a fourni 666 millions d'euros au logement locatif social en 2003.

Le gouvernement lui-même est obligé d'admettre que cette mesure a tiré le prix de l'immobilier vers le haut.

Ce n'est pas tout. En 2001, avait été votée mais jamais appliquée une menace de sanction contre les propriétaires de logements vacants. Dans son projet de budget logement, ces derniers sont au contraire récompensés : le gouvernement prévoit que « la prime pour la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de douze mois a ainsi été relevée de 3 000 euros à 5 000 euros » dans les zones les plus peuplées.

Non seulement le propriétaire qui a laissé son logement inoccupé ne sera pas inquiété, mais il pourrait toucher l'équivalent d'un loyer annuel après avoir laissé son appartement vide pendant un an.

Très généreux, le projet de budget en discussion en ce moment prévoit bien entendu que « cette prime est cumulable avec le dispositif d'amortissement fiscal « Robien » et avec l'exonération de trois ans de contribution sur les revenus locatifs (CRL) prévue par la loi de programmation pour la cohésion sociale ».

Pendant ce temps, les cités vieillissent, les organismes HLM, pris à la gorge, augmentent loyers et charges des locataires et les expulsions vont bon train.

Christian BERNAC

Les bons conseils du ministère

Voici un des neuf exemples éclairants fournis par une brochure du ministère sur le dispositif de Robien :

« Exemple 1 :

Studio neuf en région parisienne.

Vous achetez un appartement neuf ou en état futur d'achèvement d'une valeur de 100 000 euros (y compris frais annexes). Cet appartement de 25 m² est situé en région parisienne pour loger un enfant étudiant.

Vous vous engagez à louer le logement pendant neuf ans à un loyer maximum de 25 m² x

18 euros par mois, soit 450 euros (2 950 F).

Vous pouvez déduire 8 000 euros de vos revenus fonciers imposables chaque année pendant 5 ans, puis 2 500 euros chaque année les quatre années suivantes. Si les conditions demeurent respectées, vous pouvez de nouveau déduire 2 500 euros pendant six années supplémentaires. Au bout de quinze ans, vous avez donc déduit 65 000 euros. »

En clair, une grande partie du prix de l'appartement aura été en fait payée par l'État.

• Redevance audiovisuelle

Un racket toujours plus efficace

À compter de 2005, tout particulier sera considéré d'office comme possesseur d'un téléviseur, et devra donc s'acquitter de la redevance audiovisuelle... sauf s'il indique le contraire sur sa déclaration d'impôts. Cette redevance, dont le montant est fixée cette année à 116 euros (soit près de 800 francs) sera perçue dorénavant en même temps que la taxe d'habitation. Ces modifications, voulues par le gouvernement et votées par sa majorité au Parlement, ont été présentées pour permettre de « lutter contre la fraude » et destinées à en « augmenter le rendement » de la redevance. Elles permettront également à Sarkozy de supprimer rapidement 1 000 emplois dans son ministère, sur les 1 400 salariés qui s'occupaient de la redevance.

Mais le gouvernement en a profité également pour changer les règles d'exonération de cette redevance. Dorénavant, les Rmistes et les titulaires de différentes allocations de solidarité, à condition de ne pas dépasser

certains seuils, seront certes exonérés de cette taxe. Mais dans le même temps, bon nombre de personnes âgées vont en perdre le bénéfice. Car si aujourd'hui les non-imposables sur le revenu de plus de 65 ans ne payent pas la redevance, les conditions seront beaucoup plus restrictives à partir de 2007. Il faudra ne pas être assujettis à la taxe d'habitation, ce qui concerne infiniment moins de monde. Si un foyer sur deux environ n'est pas imposable sur le revenu, un foyer seulement sur cinq est exonéré de la taxe d'habitation.

Le meilleur « rendement » de la redevance – elle rapporte déjà beaucoup, plus de deux milliards d'euros par an – signifiera donc, pour beaucoup de foyers modestes, payer 116 euros d'impôts supplémentaires. Cela va faire augmenter, certes dans une faible proportion, mais toujours dans le même sens, la proportion des impôts payés par la partie la moins aisée de la population. Car, contrairement à tout ce qu'on veut nous faire

croire avec tout le tintouin sur l'ISF, la répartition des impôts est profondément inégalitaire. Même si une personne sur deux ne peut pas payer d'impôt sur le revenu, faute de revenu suffisant, aucun foyer modeste n'est exonéré de la TVA (qui représente 45 % des recettes de l'État), aucun particulier n'est exonéré de la TIPP, la taxe sur les produits pétroliers qui rapporte plus de 25 milliards à l'État. Et la taxe d'habitation, qui ne tient que très partiellement compte des revenus, pèse très lourd dans le budget des ménages.

La redevance audiovisuelle procède de la même logique : sous prétexte d'égalité, rançonner un peu plus l'immense majorité de la population.

En revanche, les heureux possesseurs d'une ou plusieurs résidences secondaires se sont vu accorder une petite fleur en forme de symbole : pour eux, quels que soient leurs revenus et le nombre de leurs maisons, une seule redevance suffira.

Bertrand GORDES

• Marine de guerre :

Beau temps sur la mer des profits



La ministre de la Défense, Alliot-Marie, au salon Euronaval.

À l'occasion de l'ouverture du salon Euronaval, on reparle du nouveau porte-avions commandé par la marine, encore plus grand et plus cher que le tout neuf Charles-de-Gaulle. La construction de ce navire va commencer, non dans un arsenal militaire comme les précédents, mais dans les chantiers d'Alstom à Saint-Nazaire.

D'autre part le statut de la DCN (direction des constructions navales) est modifié afin « d'ouvrir son capital ». Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense, assure que l'État restera majoritaire dans les arse-

naux, que le statut des travailleurs ne sera pas modifié et que tout cela est fait dans l'intérêt général. Exactement ce qu'on disait aux travailleurs de France Télécom, complètement privatisé depuis, ou d'EDF, sur le point d'être coté en Bourse. Qu'il s'agisse de production d'électricité, de télécommunications ou de construction navale, civile ou militaire, c'est toujours la même politique, accompagnée du même baratin. Tout ce qui peut produire du profit doit être mis au service des intérêts privés.

Le capital sera donc ouvert

en direction des marchands de canons (de missiles et autres radars, de nos jours) comme Thalès ou Lagardère, qui profiteront ainsi d'équipements financés par l'argent public. Les navires, une fois construits et armés, seront achetés par la marine nationale avec l'argent de nos impôts. Le circuit qui va de la poche des contribuables aux coffres des groupes capitalistes sera ainsi raccourci et amélioré. La défense dont parle Michèle Alliot-Marie c'est bien, comme on s'en doutait, la défense des profits.

Paul GALOIS

• Creuse

Démission des élus

Dans la Creuse, 263 élus – un conseiller général(PS), 28 maires et 234 conseillers municipaux de différentes tendances politiques – ont démissionné pour protester contre la dégradation des services publics. En juillet dernier, on leur avait annoncé la fermeture des perceptions dans cinq cantons, après celles, au fil des années, d'écoles, de gares ou de bureaux de postes. On leur avait aussi annoncé, six mois avant, l'abandon définitif du projet de train pendulaire rapide Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

La Creuse est un département peu peuplé : en un siècle, il a perdu la moitié de sa population, mais en 20 ans, il a perdu près de 500 fonctionnaires. Le conseiller général socialiste du canton de la Courtine a expliqué que le bureau de poste est à son tour menacé alors que l'armée, encore bien présente sur les lieux, fait traiter son courrier par une entreprise privée.

Le président du Conseil régional a fait remarquer que la population avait d'autant plus besoin de services de proximité que 12 % des habitants sont âgés de plus de 75 ans, mais il est bien conscient que le gouvernement s'en moque : « *Nous ne sommes pas rentables,* » dit-il, « *donc nous pouvons crever !* ».

Les élus ont décidé que les concertations alibi avec les autorités avaient fait leur temps et qu'ils allaient eux-mêmes faire un état des lieux.

Le préfet, qui dispose d'un mois pour accepter ou non les démissions, a refusé d'accorder un moratoire aux fermetures ; modernisation, nouvelles technologies : voilà ce qui, selon lui, doit remplacer avantageusement la présence humaine. Et surtout, cela permettra d'utiliser l'argent des régions à des objectifs qu'ils estiment plus rentables... pour les capitaux privés.

Sylvie MARÉCHAL

– La mémoire courte –

François Hollande, premier secrétaire du PS, s'insurge contre la mise à mal des services publics. Mais c'est en juillet 2000 qu'a été supprimé le moratoire, institué sous le gouvernement de droite de Balladur, qui interdisait la fermeture de tout service public dans les agglomérations de moins de 2 000 habitants.

Ce moratoire a été remplacé par une « étude d'impact », de gauche, qui devait envisager les conséquences économiques et sociales des regroupements ou suppressions de services

envisagés.

La nouvelle procédure a parfois servi d'appui aux actions de parents d'élèves en colère contre la fermeture de classes rurales par exemple, mais sans y mettre réellement un frein. Elle a été supprimée en avril 2004 par le gouvernement de droite.

Un coup à gauche, un coup à droite, les zigzags gouvernementaux ont toujours gardé le cap : économies sur les services publics, aux dépens des usagers.

S. M.

• Transports en commun

Des tramways qui rouleront pour les banques

Le gouvernement a confirmé sa décision, prise il y a un an, de supprimer toute subvention de l'État aux investissements concernant les réseaux de transport en commun de province. Les 22 agglomérations qui ont dans leurs cartons au total 37 projets de lignes de tramway doivent soit les retarder, soit augmenter les impôts locaux, soit dans l'immédiat contracter des emprunts supplémentaires auprès des banques. Il leur faut en effet trouver le milliard d'euros environ que l'État devait leur verser, sur les sept milliards que coûte l'ensemble de ces travaux.

Le gouvernement s'est fait fort de négocier, au nom des collectivités locales, des conditions d'emprunt avantageuses auprès des banques. Les maires des grandes villes répliquent qu'en négociant eux-mêmes, ils obtiennent à peu près le même résultat : du fait des intérêts versés aux banques, le coût de la construction des lignes de tramway augmentera. Les banques qui tirent déjà profit du crédit à

la consommation toucheront leur dîme à chaque fois qu'une collectivité locale décidera une amélioration des transports en commun.



Transports en commun ou transports de fonds pour les banques ?

Si une agglomération voulait éviter de faire payer ce supplément aux habitants, il lui serait, en théorie, possible de

faire appel à la contribution du patronat pour financer ces services, dont il est l'un des principaux bénéficiaires puisqu'ils transportent la main-d'œuvre vers ses entreprises ou ses magasins. Les collectivités locales ont le droit, en effet, de prélever une taxe sur les entreprises de plus de neuf salariés, destinée à l'exploitation du réseau de transport ou aux investissements prévus pour son amélioration. Mais ce « versement transport », calculé en fonction de la masse salariale de chaque entreprise, est plafonné par la loi (à 0,55 % pour les petites villes, à 1,75 % en général pour les grandes agglomérations), si bien que plus de la moitié des collectivités qui perçoivent cette taxe ont déjà atteint la limite qu'elles ne peuvent pas dépasser, selon la règle, non écrite, mais qui est rigoureusement appliquée, qu'il est interdit de demander un effort aux patrons.

Jean SANDAY

• Pour les riches

Un paradis fiscal à nos frontières

Il existe au moins un pays dans l'Union européenne qui se montre très accueillant avec les immigrés, et qui, non seulement ne multiplie pas les tracasseries à leur égard, mais leur facilite la vie. Ce pays, c'est la Belgique, à moins de deux heures de Paris, permettant d'alterner les charmes des deux pays, pour ceux qui, de temps à autres, préfèrent un bon vin à une bonne bière.

Ces immigrés, ce ne sont pas de pauvres hères qui fuient la famine, ni des sans-papiers. Au contraire des papiers, ils en ont, plus qu'il n'en faut sous forme de billets de banque et de carnet

de chèques. C'est justement parce qu'ils en ont trop qu'ils choisissent l'exil... pour raison fiscale. Ils sont ainsi 1 000 à 2 000, sans que le fisc français soit capable d'en donner le nombre, à avoir choisi de s'établir dans les quartiers chics de Bruxelles, ce qui leur permet d'échapper à l'impôt sur la fortune, à la CSG qui n'existe pas en Belgique qui n'impose pas non plus le patrimoine mobilier dans le cadre d'une donation, à la seule condition que le donataire réside au moins 260 jours par an en Belgique.

Les quelques élus de ce paradis « si proche de chez nous »

font partie du gratin. On y retrouve entre autres les familles Darty, Masurel, des sociétés du même nom, la famille Midy qui a des intérêts dans l'industrie pharmaceutique, les héritiers de la famille Prouvost, grands filateurs du Nord, et quelques autres.

Sans fréquenter ce monde-là, on peut être certain qu'il y a parmi ces « honorables citoyens » des gens qui tiennent des discours incendiaires sur ces « *fainéants d'ouvriers qui ne font pas d'efforts pour maintenir l'économie française à son rang* ».

J.-P. V.

• CHU de Rouen

La grève du personnel de nuit continue

Le mouvement de grève du personnel de nuit du CHU de Rouen continue. Commencé le 28 septembre, il avait été suspendu une semaine plus tard après un premier recul de la direction qui renonçait à imposer ses nouveaux plannings. Les infirmières et les aides-soignantes laissaient un délai d'une semaine à la direction pour préciser ses intentions sur les plan-

nings et s'engager à revenir en arrière sur le problème de l'autonomie des services...

Enfin, le 18 octobre, jugeant les propositions insuffisantes, l'assemblée générale du personnel de nuit a décidé de recommencer la grève. Depuis, la direction a fini par accepter le maintien d'une partie des plannings, exigé par le personnel, mais une partie seulement. Elle

a proposé d'augmenter le nombre de jours de RTT. Mais elle refuse toujours de conserver tous les plannings actuels et de s'engager à renoncer à la suppression du pool de roulants qui permet de gérer absences et remplacements à l'échelle de l'ensemble de l'hôpital.

Alors la grève continue, reconduite à la quasi-unanimité à chaque assemblée.

• Conservatoires de musique de Paris

Le Couac

Le personnel administratif des conservatoires de musique de Paris, soit environ 150 personnes, a fait une journée de grève le mercredi 13 octobre 2004 pour manifester son mécontentement devant l'Hôtel de ville de la capitale.

Actuellement en contrat à durée indéterminée dans le cadre des associations gérant les conservatoires, il devrait en 2005 dépendre de la mairie de Paris et on lui annonce des contrats à durée déterminée, la suppression des vacances scolaires dont il bénéficie et la non-

reconnaissance de l'ancienneté !

Passer du cadre de l'association à celui de la mairie n'est pas un problème en soi, à condition d'y bénéficier des mêmes protections de l'emploi et des avantages existants, ce qui serait la moindre des choses.

Encore une fois on profite d'une réorganisation (dans ce cas elle vient de la mairie de Paris dirigée par la gauche) pour essayer de rogner sur les conditions de travail. Mais ce n'est pas partie gagnée.

• Magasin Carrefour – Le Merlan (Marseille)

Libération du syndicaliste emprisonné

Lundi 25 octobre Mohammed Bedhouche, le délégué syndical CGT de Carrefour-Le Merlan à Marseille, a été libéré de prison où il avait été enfermé précipitamment le 12 octobre pour, selon le jugement, « subornation de témoin ». Un jeune employé de Carrefour avait été licencié pour un prétendu vol de surgelés et le délégué avait demandé au vigile qui l'accusait de vol de dire la vérité.

Les employés, dès cet emprisonnement, avaient bloqué les approvisionnements du magasin et une bonne partie d'entre eux sont restés en grève depuis cette date.

Les trois magistrats de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, réunie plus tôt que prévu certainement grâce à la mobilisation et à la grève des employés de Carrefour, ont ordonné la libération immédiate de

Mohammed Bedhouche, ainsi que celle du père du jeune employé, qui avait été arrêté lui aussi. Sur le fond, tous deux seront rejugés par la cour d'appel le 8 novembre.

En attendant, il y avait foule devant le palais de justice le 25 octobre pour les soutenir, avec des employés du magasin, des syndicalistes et des militants politiques, ainsi que le sénateur PC et Olivier Besancenot.

Mais il semble bien que le patron local de Carrefour ait entamé une procédure de licenciement contre Mohammed Bedhouche pendant son incarcération. Les problèmes sont donc loin d'être réglés et les approvisionnements sont toujours bloqués, et cela tant que la direction de Carrefour ne garantit pas la réintégration du militant syndical.

Correspondant local

• Peugeot-Citroën Rennes

Une campagne au goût amer

À l'occasion de la « semaine du goût », la direction de l'usine Peugeot-Citroën de Rennes s'est offert une campagne de publicité gratuite avec la complicité de la plupart des chaînes de télévision.

Des reportages diffusés aux heures de grande écoute dans les journaux télévisés ont vanté les efforts que ferait la direction de l'usine en proposant des menus diététiques pour améliorer l'hygiène alimentaire des salariés. On a même pu voir le DRH dire qu'il se souciait de « la bonne santé des salariés pour leur départ en retraite ».

Ces reportages ont légitimement choqué dans les ateliers, tant la réalité est différente.

En effet, depuis la mise en place des 35 heures en 2000, la majorité des ouvriers de fabri-

cation qui travaillent en équipe n'ont plus accès aux restaurants de l'usine. Les pauses-repas de 40 minutes ont été supprimées, permettant ainsi à la direction de faire tourner plus longtemps les chaînes de montage. Deux des quatre restaurants de l'usine ont été fermés. Si bien qu'aujourd'hui, il n'y a plus que 2 300 repas servis dans ces restaurants pour une usine de 10 000 salariés. Seuls les techniciens et les cadres travaillant en horaire de journée peuvent encore en bénéficier. Et encore, les prix des repas ont quasiment doublé en cinq ans. Les ouvriers travaillant en horaire d'équipe doivent se contenter de sandwiches avalés à la va-vite lors des quelques minutes de pause. Sacré progrès pour l'hygiène alimentaire !

Enfin, la direction de l'usine de Rennes a obtenu 45 000 euros de subvention entre 2002 et 2004 de la part du Programme national nutrition

santé financé par l'État. Une cerise sur le gâteau... de bien mauvais goût !

Correspondant LO



• Thomson Angers

Un recul de la direction

À Angers, la direction de Thomson a décidé de faire fondre les effectifs de l'usine de manière importante afin de n'être plus « qu'une grosse PME » comme se plaît à le répéter la direction locale.

Elle entend s'y prendre par voie d'externalisation de différents secteurs. Elle a déjà procédé au transfert d'une centaine d'entre nous, la plupart techniciens, dans le nouveau groupe que Thomson a créé récemment avec un fabricant chinois de téléviseurs. Cela s'est poursuivi avec le début des consultations obligatoires concernant le transfert des contrats de travail de douze salariés de l'expédition à l'entreprise Geodis et un projet à court terme prévoit le transfert de l'atelier plastique, avec 70 d'entre nous, au groupe Knauf.

Bien entendu, tous les salariés concernés sont contre leur transfert dans des petites sociétés où les conditions de travail ou tout simplement les conventions collectives sont plus défavorables que ce que nous avons à Thomson. Mais ce qui a mis le feu aux poudres est la décision de la direction de ne faire aucun geste financier pour compenser les pertes futures. Ce sont d'abord les douze salariés les plus immédiatement concernés qui se sont mis en grève dès mardi 19 octobre au matin, rejoints par les camarades de l'atelier plastique et une partie de l'atelier montage. Pendant deux jours, rien n'est sorti de l'entreprise et, dans les secteurs où la production continuait, la direction s'est fait huer à plusieurs reprises quand elle est venue critiquer la grève, beau-

coup exprimant leur solidarité avec le mouvement.

Dès le surlendemain, la direction revenait en arrière et après une matinée de marchandages, elle finissait par octroyer de 1 500 à 5 000 euros suivant l'ancienneté. Ce qui a finalement satisfait les grévistes, qui ont décidé de reprendre le travail.

Bien sûr, ces sommes peuvent paraître un peu dérisoires par rapport aux préjudices que vont subir ces camarades mais, dans l'esprit de tous à l'usine, il s'agit d'une victoire morale face à la direction. En effet, depuis des mois, cette direction, largement relayée par le syndicat CFDT, répète sur tous les tons que le moindre incident, le moindre arrêt de travail, le moindre retard dans les externalisations, signifieraient la fermeture de l'entreprise. Et mal-

gré ce chantage à l'emploi quasi permanent, nous avons été nombreux à participer d'une manière ou d'une autre au mouvement, en faisant grève, en débrayant, en nous opposant à la direction qui voulait sortir ses produits malgré la grève. Et ceci se produit deux semaines après les élections des délégués qui ont vu un nouveau transfert de voix, près de 6 %, vers la CGT considérée comme le syndicat opposé à la politique de la direction, au détriment de la CFDT qui, elle, la défend sans états d'âme.

Voilà plusieurs petits événements dans la vie de l'usine qui montrent que la direction de Thomson est loin d'avoir brisé notre résistance. C'est un encouragement pour l'avenir.

Correspondant LO

• Centre de Chèques Postaux (Marseille)

Aux Chèques faire du commercial consiste à faire payer les pauvres !

Aux Chèques Postaux, le contact téléphonique avec les titulaires de comptes est particulièrement favorisé, ne serait-ce que par le nombre de lignes et d'employés mis aux différents pools téléphoniques.

Mais, ne nous y trompons pas, si le téléphone a été mis en place en grand au Centre de Chèques, ce n'est pas pour aider le titulaire de compte dans ses démarches, mais pour favoriser ce que la direction appelle le commercial : elle incite les employés à profiter de chaque appel pour proposer un produit financier ou une assurance. Elle a donc mis au point une stratégie pour « appâter » l'usager de La Poste.

Mais pour cela il lui fallait aussi se débarrasser de ce qu'elle appelle les « appels pollueurs ». Pour la direction commerciale des Chèques, un « pollueur » c'est un titulaire de compte qui a des problèmes de chèques impayés ou de régularisation de compte et qui ose téléphoner à plusieurs reprises. Si ce titulaire de compte n'a pas compris la teneur des documents qui lui ont été envoyés, ni la procédure à suivre et qu'il continue de téléphoner au Centre, il mérite, pour la direction, des sanctions.

Donc, pour le dissuader d'occuper une ligne où un client plus fortuné pourrait appeler et effectuer une opération juteuse pour La Poste, celle-ci a trouvé la riposte : elle a mis en place une taxe de 1,92 euros en plus du coût de la communication.

Pour l'instant cette taxation n'est ni automatique ni obligatoire. Elle est laissée à la discrétion du personnel qui, visiblement, répugne à l'utiliser contre cet usager de La Poste qui a forcément des difficultés de fin de mois. En laissant cette taxe aux oubliettes, le personnel fait preuve, lui, de cœur et de raison.

Correspondant LO

• SNCF

Auto-limitation du droit de grève par les syndicats

À la veille de l'annonce du résultat des discussions sur l'accord prétendument destiné à « l'amélioration du dialogue social et la prévention des conflits » entre les directions syndicales et la direction de la SNCF, qui devrait être rendu public jeudi 28 octobre, l'ensemble des syndicats, à l'exception de Sud-Rail et de FO, semblaient s'apprêter à le signer. Y compris, semble-t-il, la CGT qui présentait la discussion en cours sous un jour favorable : « Ce qui est privilégié avant tout dans ce débat », déclarait-elle dans un communiqué, « c'est la question de l'amélioration du dialogue social pour satisfaire les revendications des cheminots et l'amélioration des transports des usagers ».

Or, il s'agit, personne ne peut l'ignorer, de la mise en place de ce service minimum dont la droite et le gouvernement ont fait leur cheval de bataille, ou pour dire les choses plus clairement, de la limitation du droit de grève. Que la droite considère la grève, comme une atteinte à la liberté, c'est dans l'ordre des

choses. Mais que des organisations qui prétendent représenter les intérêts des travailleurs avalisent ce chantage, c'est une capitulation, pour ne pas dire plus.

Certains syndicats, en particulier la confédération CFDT nous avaient habitués à cette attitude, entre autres, lorsque le gouvernement avait

mis en place le démantèlement des retraites des salariés. Sur la question du « service minimum » à la SNCF, elle occupe encore les avant-postes, expliquant qu'il vaut mieux accepter un accord pour éviter une loi sur cette question. C'est d'ailleurs l'un des arguments de la direction de la SNCF. Bien curieuse façon de s'opposer à une mesure que de l'anticiper. Mais les autres syndicats l'ont suivi sur ce terrain, agitant ce risque de loi comme un épouvantail.

Cet accord irait dans le sens de l'amélioration du transport des usagers, a laissé entendre la CGT dans son communiqué. C'est suggérer que la grève contribuerait à la détérioration de ces conditions de

transport. Mais cette détérioration, ce ne sont pas les grévistes qui en sont les responsables. Elle est organisée, depuis longtemps par les gouvernements qui, depuis des années, suppriment des lignes, des arrêts dans les gares, du personnel. Le service minimum dont tout ce que ce pays compte de réactionnaires parle, il existe de fait, quotidiennement, sur les réseaux de banlieue et les lignes dites secondaires.

La grève peut être une gêne pour les usagers, c'est vrai ; elle n'est jamais faite de gaieté de cœur par les travailleurs. Ils la décident pour se défendre contre les attaques à leurs conditions d'existence, ou pour en obtenir l'amélioration. Elle pénalise d'autres travailleurs, nous radote-t-on. C'est vrai aussi. Mais parmi ces travailleurs, nombreux sont ceux qui comprennent les grèves, parce qu'ils sont dans des situations similaires à celle des grévistes. Les responsables

de la gêne, il faut les chercher ailleurs, chez ceux qui contraignent les travailleurs à utiliser ce moyen de se faire entendre.

En signant cet accord d'auto-limitation de la grève, les directions syndicales n'aident pas les usagers à être transportés dans de meilleures conditions, ni les cheminots à protéger leurs droits, par contre elles aident le gouvernement, la droite, le patronat à se sentir encore plus forts face aux organisations syndicales faisant preuve de docilité. Cela ne rendra plus conciliants à l'égard des salariés ni le Medef ni Raffarin-Chirac-Sarkozy. Au contraire. Il n'est qu'à voir en ce moment l'arrogance qu'ils manifestent à l'égard du monde du travail.

Mais ces signatures n'engagent pas les cheminots. L'exemple, même s'il est resté limité, des travailleurs d'Opel, en Allemagne, en a été une illustration récente.

Jean-Pierre VIAL

• SNCF Paris Gare du Nord

En grève le 2 novembre

À la gare du Nord à Paris, un préavis de grève a été posé pour le 2 novembre. La direction, au travers de la réorganisation du trafic banlieue, tente de diminuer les salaires, les effectifs et d'aggraver les conditions de travail.

Elle veut ainsi nous obliger à travailler seuls dans les « bulles » d'accueil. Mais il suffit d'avoir été une seule fois entouré d'une foule de voyageurs en colère parce que leur train a été supprimé pour comprendre à quel point ce n'est pas envisageable. La direction veut aussi ouvrir des guichets de vente à un seul agent, ce qui rend les conditions de travail impossibles à cause de la longueur des files d'attente et de l'énerverment des voyageurs.

La direction prétexte le développement des distribu-

teurs automatiques et les abonnements annuels pour procéder aux suppressions de postes. Mais on a la preuve tous les jours, en gare du Nord comme dans toutes les grandes gares d'ailleurs, que automates ou pas, les files d'attente ne faiblissent pas et que les voyageurs n'ont pas moins de renseignements à demander.

Elle veut aussi nous obliger à être à sa disposition pour travailler sur n'importe quel poste. Enfin, elle profite de son projet pour diminuer ou supprimer les horaires de nuit et les primes correspondantes, ce qui va baisser nos salaires, baisse qui peut aller jusqu'à 300 euros par mois !

Les cheminots de la banlieue de la gare du Nord refusent cette réorganisation, dont vont pâtir du même coup les usagers.

Un préavis reconductible a été déposé concernant l'accueil et la vente de la gare pour le 2 novembre, étendu ensuite puisque le mécontentement touche tous les cheminots, quel que soit leur métier ou leur secteur. Les contrôleurs, qui ont fait récemment six jours de grève, ont aussi posé un préavis ce jour-là ainsi que les agents de conduite de Paris-Nord et les gares de la banlieue Nord. D'autres gares parisiennes seront aussi en grève ce jour-là.

Il faut souhaiter que cette journée s'inscrive comme une préparation à un mouvement général nécessaire pour s'opposer à tous les projets antiouvriers et qui visent à mettre en pièces le service du public.

Correspondant LO

• SNCF - Paris Gare de Lyon

Débrayage contre une sanction

Dimanche 24 octobre, tous les vendeurs de billets de la gare de Lyon à Paris ont débrayé à partir de 14 heures, en solidarité avec un des leurs menacé d'une « mesure conservatrice » lui interdisant d'être au guichet.

Le prétexte invoqué par la direction est que notre camarade serait dangereux pour ses chefs et ses collègues ! En fait, c'est un cheminot comme beaucoup d'autres qui ne se laisse pas marcher sur les pieds et dit ce qu'il pense aux chefs et

au patron de la gare.

Seulement voilà, malgré une propagande de la direction présentant notre camarade comme « fou » et « dangereux », ses collègues, eux, ont massivement débrayé tout le dimanche afin d'empêcher la direction de le déplacer au service « Accueil » jusqu'à ce qu'il passe en conseil de discipline.

Pour l'instant, c'est le statu quo. Notre camarade est en congé pour quelques jours et, quand il reviendra, nous empê-

cherons de nouveau la direction de faire son sale coup. Le succès du débrayage et l'émotion ressentie par les cheminots ne sont pas passés inaperçus du côté de la direction puisque celle-ci parlerait maintenant de... « calmer le jeu ».

Calmer le jeu ou pas, pour tous ses collègues, il n'est pas question d'accepter la moindre sanction envers notre camarade.

Correspondant LO

Non à la privat... i-TGV !

Nouvelle innovation de la SNCF : l'i-TGV, présenté comme le nec plus ultra de l'arme qui mettra à bas l'avion sur l'axe Paris-Marseille-Toulon, rien que ça !

Pour cela, la SNCF a créé une filiale, l'i-TGV, autour de trois cadres SNCF et de trois cadres du secteur privé. Cette filiale emploiera du personnel d'une autre filiale à 100 % de la SNCF, EFFIA, personnel qu'on peut voir dans les grandes gares, habillé de rouge, et qui a la particularité d'être sous-payé et considéré comme corvéable à merci.

À la télévision et ailleurs, le duo Louis Gallois, président de la SNCF, et Guillaume Pépy, son directeur-général, a vanté abondamment les mérites d'i-TGV : achat de billets par Internet (et uniquement par Internet) ; petits prix ; rames TGV à deux étages réservées ; prise en charge des voyageurs dans un « confort zen », massage et yoga au premier niveau et ambiance animée avec jeux à l'étage. Mais pour la direction, la difficulté reste de convaincre les cheminots qu'i-TGV, c'est tout bon, car beaucoup craignent des sup-

pressions d'emplois aux guichets et une privatisation à peine voilée de toute une partie de cette activité du chemin de fer.

Le 26 octobre, la direction a donc organisé un « forum » à Paris-Gare-de-Lyon, avec projection de vidéos et en présence de cadres, destiné à « informer », surtout à convaincre les cheminots qui travaillent sur la ligne Paris-Marseille-Toulon qu'i-TGV, c'était l'avenir pour eux. Il fallait voir la tête des cadres et dirigeants s'apercevant qu'ils avaient surtout convaincu du contraire, ainsi que la satisfaction des militants CGT venus distribuer des tracts dénonçant les menaces sur les conditions de travail et l'emploi qu'impliquait cette nouvelle trouvaille de la direction. Eux n'ont pas eu de mal à convaincre les cheminots présents !

La direction renouvelle son opération séduction les 3 et 17 novembre prochains, lors d'essais au cours desquels elle invite les cheminots à un aller-retour en i-TGV. Gageons qu'elle n'aura pas plus de succès.

Correspondant LO

• France Télécom et la sous-traitance

Le beurre et l'argent du beurre

Pour la partie Travaux Publics de ses chantiers, par exemple la pose de poteaux le long des routes, France Télécom a recours à des sous-traitants. L'un d'entre eux, Constructel, filiale française d'un groupe portugais, fait exécuter les travaux par des ouvriers portugais, « prêtés » et payés par la maison mère... aux salaires en vigueur au Portugal, salaires qui sont inférieurs à ceux pratiqués en France.

Interrogé par le journal *La Tribune*, le PDG de Constructel déclare tranquillement : « Pour un ouvrier qui gagne 800 euros au Portugal, nous n'allons pas lui donner 400 euros supplémentaires, car de retour au pays il voudrait les garder. » Mais il oublie tout aussi tranquillement que, pour l'instant, la législation européenne interdit cette pratique : quelles que soient la nationalité des travailleurs et celle de l'entreprise qui les emploie, les minima sociaux et les lois sociales du pays où s'effectue le travail doivent être respectés.

France Télécom, principal bénéficiaire de ce trafic de main-d'œuvre, prétend ne pas être au courant des pratiques de son sous-traitant. C'est déjà ce que disait une autre très grande société, Alstom, à Saint-Nazaire, dans un cas similaire, en mars 2003. Des travailleurs indiens, grecs, portugais ou autres, travaillant sur le chantier naval, mais salariés d'entreprises sous-traitantes, avaient fait grève pour

être payés normalement.

La sous-traitance est une manière, parmi d'autres, de faire baisser les salaires et le grand patronat y a largement recours depuis des années. France Télécom, comme Alstom et d'autres grands groupes, voudrait aller plus loin dans certains cas : bénéficier à la fois des infrastructures et du marché d'un pays riche... et du niveau de salaires d'un pays pauvre. C'est ce que font les armateurs grâce aux pavillons de complaisance. Les capitaux, les clients et les bénéficiaires sont français, les équipages des bateaux viennent de pays à bas salaires. Cela reste plus difficile à réaliser lorsqu'il s'agit de poser des lignes téléphoniques en France même ou de construire un paquebot géant à Saint-Nazaire. Pour des raisons matérielles et légales bien sûr, mais surtout, et c'est heureux, à cause de la résistance des travailleurs eux-mêmes.

Paul GALOIS

• Collèges et lycées

Décentralisation du personnel de service la pression s'accroît

La loi de décentralisation devant entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2005, les techniciens, ouvriers et personnels de service (TOS) des collèges et des lycées, au nombre de 95 000, jusque-là fonctionnaires d'État, sont en train de recevoir des courriers leur proposant de devenir fonctionnaires d'une collectivité territoriale ou bien d'opter pour un « détachement » de longue durée. Dans un cas comme dans l'autre, ces salariés dépendront alors d'une collectivité territoriale, ce qui les inquiète à juste titre.

Ces salariés restent opposés, comme durant les grèves du printemps 2003, à cette loi que le

gouvernement a fait adopter « en force » l'été dernier par le Parlement, en utilisant l'article 49-3 de la Constitution. Ce que craignent les TOS, c'est une aggravation de leurs conditions de travail et de salaire. L'intégration des 95 000 TOS fera progresser de 43,2 % les effectifs salariés des départements et des régions, mais le budget destiné aux personnels, lui, n'augmentera certainement pas, en tout cas pas dans les mêmes proportions. La décentralisation risque fort d'aboutir à une diminution du personnel travaillant dans les établissements scolaires, ne serait-ce que par le non-remplacement des départs à la retraite.

• Café Ruc (Paris)

Cuisiniers maltraités, cuisiniers en colère !

Le restaurant Café Ruc, situé place du Palais-Royal, fonde son image de marque sur les notions de qualité et de luxe.

Dans une salle branchée, le client peut déguster un potage ou un dessert pour 9 euros, et un plat de viande pour 25 euros... Mais dans les cuisines, le décor change. Les installations sont délabrées et les cuisiniers travaillent dans des conditions d'hygiène déplorable et pour un salaire mensuel allant de 1 200 à 1 400 euros pour 45 heures par semaine. La journée de travail dure neuf heures, sans pause et avec interdiction de se nourrir.

Au mois de mars dernier, les travailleurs des cuisines ont entrepris de dénoncer leurs conditions de travail et de rémunération en faisant grève pendant quatre jours. La réponse du patron a consisté à

licencier deux salariés grévistes. Cependant la répression patronale n'a fait disparaître ni l'exploitation, ni le refus des travailleurs des cuisines du Café Ruc de continuer à l'accepter sans réagir.

Depuis le 13 octobre, dix des quatorze cuisiniers, qui œuvrent quotidiennement à la prospérité du restaurant, sont en grève, soutenus par la CGT, pour obtenir le paiement des heures supplémentaires, une revalorisation des salaires et des conditions de travail décentes. Les grévistes assurent une présence active devant le restaurant, distribuant des tracts pour informer des raisons de leur mouvement et s'adressant aux passants à l'aide d'un porte-voix.

Le patron, qui multiplie les tentatives d'intimidation, n'a pas craint d'envoyer un huisier pour enjoindre aux grévistes

de cesser leurs « actes de violence ». Tout le monde sait en effet que le porte-voix est une arme redoutable... L'un des grévistes a également été convoqué pour un entretien préalable à une mesure de licenciement. Mais la détermination des cuisiniers en grève ne faiblit pas.

La famille Costes, qui dirige le Café Ruc et qui règne sur trente-cinq restaurants parisiens, a déjà pris une veste au mois de juillet en se voyant condamner par la cour d'appel de Paris à réintégrer le délégué syndical CGT du restaurant du musée Beaubourg, « Chez Georges », qu'elle avait « démissionné ». Si la combativité des travailleurs en lutte du Café Ruc se maintient, elle pourrait se faire tailler un costard.

Correspondant local

La section syndicale du Café Ruc nous communique

Aujourd'hui, face à des revendications plus que légitimes, la direction du Café Ruc préfère employer la menace et l'intimidation plutôt que de négocier avec ses salariés. Un des grévistes est convoqué à un entretien préalable au licenciement le 3 novembre prochain, les dirigeants du Ruc ont fait savoir qu'ils allaient fermer

l'établissement pour « travaux », une belle façon de contourner l'interdiction de « lock out » (fermeture de l'entreprise pendant une grève).

Ces pratiques sont inadmissibles et, loin de briser la mobilisation des salariés en lutte, elles renforcent leur détermination à refuser de reprendre le travail dans des

conditions dignes d'un autre siècle.

Salariés, clients, cette lutte vous concerne aussi : soutenez les salariés du Café Ruc en grève. Ils tiennent leur piquet de grève tous les jours de 11 heures à 23 heures.

(Café Ruc, 159, rue Saint-Honoré 75001 Paris, Métro Palais-Royal)

. Toussaint 1954

Le début de la guerre d'Algérie

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, une série d'attaques et d'attentats se déroulèrent sur plusieurs points du territoire algérien. Le Front de Libération Nationale, le FLN, nouvellement constitué à partir de militants issus d'autres organisations nationalistes, apparaissait pour la première fois sur le terrain.

Les autorités françaises répondirent par des centaines d'arrestations en Algérie et en métropole. Le chef du gouvernement, Mendès-France, déclara : « *Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation et l'intégrité de la République.* » Quant à son ministre de l'Intérieur, Mitterrand, il affirma de son côté : « *L'Algérie, c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne.* »

Ainsi commença cette guerre d'Algérie, que l'on refusa pendant des années d'appeler ainsi. On se contentait dans la presse de parler pudiquement des « événements » d'Algérie, ou d'opérations de « maintien de l'ordre ».

L'oppression coloniale du peuple algérien

La conquête de l'Algérie commença en 1830. Mais il fallut à l'armée française des dizaines d'années pour venir à bout de la résistance des Algériens, et la domination française ne fut « définitivement » établie (pour quatre-vingts ans !) qu'après l'écrasement de l'insurrection kabyle de 1870. Les opérations menées par l'armée française avaient été d'une telle sauvagerie qu'en quelques décennies l'Algérie avait perdu le tiers de sa population.

Dans les campagnes, des milliers d'hectares, les terres agricoles les plus riches, avaient été confisqués et distribués à des colons européens.

La population algérienne devint une population de deuxième zone, qui eut à subir le mépris d'un ordre colonial tout-puissant. L'Algérie était officiellement composée de trois départements français, mais les Algériens n'étaient pas des citoyens, mais des sujets de la France. Dans le but de diviser pour régner, le décret Crémieux donna en 1870 la nationalité française, qui était refusée aux musulmans, aux Juifs algériens. De la même manière, les colons venus d'Espagne ou d'Italie furent considérés comme

citoyens français... Dans les villes, la situation de la population algérienne ne fut pas meilleure.

En 1954, après 124 ans de domination coloniale, la prétendue œuvre civilisatrice de la France n'avait guère profité à la population algérienne. Au contraire, on comptait peu d'équipements sanitaires, des écoles en nombre dérisoire, d'où un degré d'alphabétisation faible. Et tout était à l'avenant.

Le nationalisme algérien et le mouvement ouvrier français

Au lendemain de la Révolution russe, parmi ceux qui contestaient la domination impérialiste, beaucoup voyaient en la jeune Union soviétique le champion de l'anticolonialisme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est ainsi que naquit en 1926 l'Etoile Nord-africaine, fondée par Messali Hadj, liée dans les premières années au Parti Communiste Français.

Mais en 1935, après la signature du pacte Laval-Staline, le PCF se rallia à la défense nationale... et à celle de l'Empire colonial français. Le Parti Communiste Algérien prit la même orientation et déclarait : « *C'est faire le jeu du fascisme international que de se livrer à des provocations en réclamant l'indépendance.* »

Cela ne pouvait que contribuer à rejeter vers le nationalisme ceux des Algériens qui voulaient lutter contre la domination coloniale.

Le gouvernement de Front Populaire ne changea rien à la situation coloniale de l'Algérie. Ce qu'il fit de plus hardi consista à envisager de donner le droit de vote à 21 000 musulmans (projet Blum-Viollette). Mais, devant l'opposition des représentants des colons, il n'osa même pas présenter ce projet au Parlement.

En 1945, les événements de Sétif et de Guelma furent le prologue de la guerre d'Algérie. Lors des manifestations marquant la fin de la guerre, l'intervention de la police pour s'emparer de drapeaux algériens déclencha des émeutes qui



Photo de parachutistes interrogeant des Algériens dans le massif des Aurès, prise au lendemain du 1^{er} novembre 1954.

auraient fait 21 morts parmi les Européens. La répression fit de 10 000 à 50 000 victimes algériennes. Le PCF, au gouvernement, ne protesta pas. *L'Humanité*, sous le titre « *À Sétif, attentat fasciste le jour de la victoire* », écrivait : « *Des éléments troubles d'inspiration hitlérienne se sont livrés à Sétif à une agression armée contre la population qui faisait la capitulation hitlérienne. La police, aidée de l'armée, maintient l'ordre.* »

En 1947 fut créée une Assemblée algérienne, destinée à discuter exclusivement des problèmes des départements algériens. Mais elle était élue en deux collèges électoraux séparés, de 60 membres chacun, l'un pour la population d'origine européenne, et l'autre pour la population algérienne. Les 60 représentants du premier collège, celui des citoyens français dits « de plein droit », représentaient 922 000 personnes ; le second, élu par la population algérienne, 7 860 000. En outre, l'Assemblée ne pouvait prendre des décisions qu'à la majorité des deux tiers !

La radicalisation du mouvement nationaliste

Les événements de Sétif de 1945 avaient accéléré la radicalisation du mouvement nationaliste. Cette année-là, le parti de Messali Hadj qui avait pris la suite de l'Etoile Nord-Africaine, le Parti du Peuple Algérien, fut dissout. Il se reconstitua sous le nom de MTLD, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques. Fin 1947, il obtint 33 % des sièges aux élec-

tions municipales ; à la suite de quoi le gouverneur général de l'Algérie, le socialiste Naegelen, organisa le truquage des élections de 1948 pour l'Assemblée algérienne.

Lors de la manifestation traditionnelle du 14 juillet 1953, à Paris, la police réprima brutalement le cortège du MTLD. Il y eut six morts et des dizaines de blessés. L'année suivante, le FLN était créé par des militants du MTLD qui reprochaient à Messali Hadj son attentisme.

La sale guerre d'Algérie

Le colonialisme français venait de connaître une défaite majeure dans ce qu'on appelait alors « l'Indochine ». En juillet, à Genève, le gouvernement Mendès-France avait été contraint, après sept années de guerre, de reconnaître l'indépendance du Nord-Vietnam. La démonstration venait d'être faite qu'il était possible d'imposer à la France coloniale la reconnaissance de l'indépendance.

Dans les années qui suivirent la Toussaint 1954, l'intervention militaire française s'amplifia et l'usage de la torture et des méthodes les plus brutales (déportations de population, bombardements de villages) se généralisèrent. Au gouvernement, les dirigeants socialistes, et Mitterrand qui n'avait pas encore rallié le PS, se firent de 1954 à 1958 les défenseurs zélés de l'Algérie française, couvrant de leur autorité les tortionnaires à la Aoussresses, jusqu'au moment où ils passèrent la main à De Gaulle, qui allait

continuer la sale guerre jusqu'en 1962.

Mais, dans la lutte qui se déroulait en Algérie, les dirigeants du FLN n'avaient pas que l'indépendance comme préoccupation. Leur politique visait aussi à préparer la naissance d'un État échappant à tout contrôle des masses algériennes elles-mêmes.

Non seulement la pratique des attentats aveugles, visant des lieux fréquentés par les Européens, ne pouvait que rejeter encore plus ceux-ci du côté de l'extrême droite, qui avait fait du maintien de « l'Algérie française » son cheval de bataille, mais elle imposait au FLN, y compris dans les villes, des structures militaires qui rendaient impossible le contrôle des militants sur leur organisation. La lutte impitoyable qu'ils livrèrent aux partisans de Messali Hadj, malgré le ralliement de celui-ci à la lutte armée, l'obligation imposée au Parti Communiste Algérien de se dissoudre dans les rangs du FLN s'il ne voulait pas connaître le même sort, auguraient mal du régime que celui-ci mettrait en place après l'indépendance.

D'ailleurs, tout au long de la guerre, la direction du FLN prêta beaucoup d'attention à l'organisation de l'armée des frontières (en Tunisie et au Maroc), qui ne joua pratiquement aucun rôle militaire, mais qui s'avéra pour Boumédienne (par Ben Bella interposé d'abord, puis directement pour lui-même) l'instrument de la prise du pouvoir et de la mise en place d'un régime dictatorial qui n'était certainement pas celui dont rêvaient la majorité des combattants algériens.

Et si la guerre d'Algérie a pris fin il y a quarante-deux ans, le peuple algérien n'a pas fini d'en subir les conséquences. Car, dans la misère dans laquelle vivent toujours les masses populaires, la corruption du régime, les massacres commis par les islamistes, la bourgeoisie française et ses hommes politiques de droite ou de gauche ne sont pas innocents. Ce sont dans une large mesure les graines semées par eux qui continuent à donner des fruits vénéneux.

Michel ROCCO

• Israël-Palestine

Les Travailleurs au secours de Sharon

La Knesset, le parlement israélien, a entériné le 26 octobre, à une faible majorité des députés, le plan de retrait du territoire de Gaza proposé par Ariel Sharon et qui se heurte à l'opposition de sa propre majorité parlementaire. Outre les colons qui manifestent dans la rue, tous les partis religieux et la moitié de son propre parti, le Likoud, s'opposaient au projet. Celui-ci n'a pu être adopté que grâce au renfort des députés travaillistes de la Knesset.

C'est donc la gauche israélienne qui aura permis au Premier ministre d'obtenir un soutien parlementaire suffisant pour entamer le processus de retrait des 8 000 colons établis dans la bande de Gaza et dans quatre colonies mineures de Cisjordanie. Il s'en faut pourtant de beaucoup pour que le plan Sharon puisse apparaître comme un véritable pas, même petit, vers une paix israélo-palestinienne. Le retrait de Gaza n'est envisagé que parce que la situation des 8 000 colons dans cet étroit territoire peuplé d'un million et demi de Palestiniens devient intenable. Les récentes opérations militaires israéliennes à Gaza, particulièrement meurtrières, montrent d'ailleurs que les dirigeants israé-

liens n'envisagent le retrait qu'après avoir terrorisé la population et en la maintenant ensuite sous menace militaire constante.

Le démantèlement des colonies n'est pas immédiat. Il devrait s'achever avant la fin 2005. C'est seulement lorsque les colons seront partis et leurs maisons détruites que les installations militaires israéliennes seront évacuées, sauf au sud, à la frontière avec l'Égypte. C'est dire que bien des événements peuvent survenir d'ici là qui pourraient remettre en cause le retrait annoncé.

Enfin et surtout, le retrait de Gaza aurait pour pendant le renforcement de la colonisation de la Cisjordanie, dont la construction du soi-disant « mur de sécurité » est tout un symbole. Ainsi, même si le « plan de retrait » est rejeté par une grande partie de sa formation de droite, le Likoud, et plus encore par l'extrême droite, il est clair pour les politiciens qui se rangent dans le camp de Sharon que « son objectif est de perpétuer le contrôle israélien sur la majeure partie de la Cisjordanie et de repousser toute pression interne ou externe en faveur d'une solution politique différente », comme l'écrivait il y a quelque temps un député travailliste dans les colonnes du quotidien Haaretz.

Les dirigeants de la gauche

israélienne, loin de dénoncer cette politique de Sharon, enchaînent donc l'avenir des cinq millions de Juifs israéliens et des trois millions de Palestiniens à la réalisation d'un plan hypothétique alors qu'en Cisjordanie les implantations continueront. Actuellement, 4 000 logements de colons seraient en cours d'édification dans ce territoire, ce qui ferait progresser de 10 % le nombre d'Israéliens dans ces enclaves.

Ces colons sont très minoritaires par rapport à la population palestinienne, mais ils sont d'autant plus déterminés, pour la plupart, qu'ils se sentent trahis par les politiciens qui les ont poussés à s'installer là. Fréquemment animés de sentiments racistes, ils se sentent les pionniers d'un État religieux et anti-arabe, et constituent pour les groupes ultra-religieux et d'extrême droite, à la Knesset et ailleurs, un moyen de pression sur la politique du gouvernement. Le rapatriement des colons de Gaza, s'il devient effectif, ne pourra que renforcer encore ce courant. En définitive, ce ne sont pas seulement les Palestiniens, c'est aussi la population israélienne qui en paiera le prix, avec le renforcement de ce groupe de pression réactionnaire ; au point que dès à présent certains observateurs évoquent le risque d'une guerre civile à l'intérieur même d'Israël.



Suivant leur politique habituelle, les dirigeants travaillistes démissionnent devant le leader de la droite Sharon et se justifient par l'existence d'une extrême droite encore pire. Puis ils se retournent contre les Palestiniens en les avertissant par avance que la réussite du plan de Sharon dépendra de leur attitude « responsable » et de leur capacité d'« arrêter le terrorisme ». Comme si la politique des gouvernements israéliens successifs, depuis 37 ans d'occupation, n'était pas elle-même l'une des principales causes du glissement de nombre de Palestiniens, et de leurs organisations, vers cette politique

désespérée et sans issue !

C'est non seulement l'intérêt des Palestiniens, mais aussi celui de la population israélienne, d'en finir avec cet état de guerre permanente. Et il n'y a pas d'autre choix pour cela que d'accepter de vivre en paix à côté d'un État palestinien. Malheureusement, pour trouver la voie d'une telle coexistence, elle ne peut faire confiance ni à Sharon ni même aux politiciens travaillistes, qui portent une large part de responsabilité dans la situation actuelle et les laissent otages de la droite et de l'extrême droite.

Viviane LAFONT

On nous communique

Le mouvement « Euro-Palestine » nous communique qu'il organise un « Concert pour la Palestine » samedi 6 novembre de midi à minuit, hall 5 du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, Paris 15ème. Le tarif est de 15 euros. Il y aura de nombreux artistes mais aussi des débats, des expositions, des vidéos...

Les bénéficiaires de ce concert seront reversés à deux associations palestiniennes, le TRC (centre prenant en charge sur le plan médical les Palestiniens qui ont subi des tortures, ainsi que leurs familles) et le DCI (dont le but est de défendre les droits des enfants Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza).

• Irak

L'enlèvement des forces d'occupation

En Irak, depuis plus de sept semaines que dure l'offensive contre la ville rebelle de Fallouja, les forces américaines piétinent. La nuit, elles multiplient les bombardements aériens. Le jour, ce sont les blindés lourds qui prennent le relais. Les décors s'amoncellent dans toute la ville, sans parler des victimes dont on ignore tout. Mais rien n'y fait, les combats continuent.

Les « négociations de paix » annoncées triomphalement par le secrétaire d'État Rumsfeld le 10 octobre ont vite tourné court, d'autant plus vite que les autorités américaines ont trouvé le moyen de jeter en prison les deux principaux membres de la délégation venue de Fallouja. L'un d'entre eux, le chef de la police de la ville, avait dénoncé publique-

ment le gouvernement fantoche mis en place par les Américains à Bagdad – un geste de défiance apparemment insupportable aux yeux des galonnés du Pentagone !

Face à cette résistance opiniâtre, les généraux américains n'ont guère d'autre choix, pour l'instant, c'est-à-dire tant que les élections américaines ne sont pas terminées, que de gagner du temps tout en empêchant les groupes de résistance de reconstituer leurs forces. Mais quel que soit le nouveau locataire de la Maison-Blanche, ils préparent leurs troupes pour un assaut qui risque de tourner au bain de sang.

Seulement les 130 000 soldats des forces américaines ont à contrôler un territoire immense où la résistance armée est quasi omniprésente. Dégarnir une partie de ce territoire pour concentrer les quelques dizaines de milliers de GI's

nécessaires à un assaut en règle contre Fallouja, c'est risquer l'ouverture d'un nouveau front ailleurs. Sans parler des réactions qu'un bain de sang à Fallouja pourrait susciter dans le reste du pays. C'est pourquoi Washington a demandé de l'aide à Londres et l'envoi de 850 hommes du régiment d'élite « Black Watch », dans la région du nord de Bagdad que les GI's appellent le « triangle de la mort ». Ce n'est pas la première fois que Bush fait appel à son compère Blair. En avril dernier, avant de décider de faire machine-arrière face à la résistance de Fallouja, la Maison-Blanche avait demandé à Londres de remplacer des troupes américaines dans le centre du pays. Mais Blair était alors à deux mois des élections municipales et européennes et l'affaire avait été prudemment oubliée.

Cette fois-ci, avec bien des

précautions oratoires, Blair a fini par céder à la demande américaine. Mais du coup, il doit faire face à une levée de boucliers de toutes parts, tant de la part de l'opposition, ce qui est de bonne guerre, que de son propre parti.

Par ailleurs, la situation s'est sérieusement aggravée dans la zone d'occupation anglaise au cours des derniers mois, et il ne faudrait sans doute pas grand-chose pour bousculer le statu quo actuel, où les 8 500 soldats britanniques sont plus ou moins maîtres du centre de Basora et du port d'Oum Qasr, tandis que les banlieues et les petites villes sont de fait aux mains de groupes de résistance. Les hautes sphères de l'armée britannique, à commencer par le général Michael Walker, chef d'état-major général des armées, ont donc protesté contre toute idée de dégarnir la zone britannique.

Le renfort britannique risque donc d'être bien insuffisant pour permettre aux troupes américaines de faire face à la situation, et on assistera peut-être, après les élections américaines, à l'envoi de nouvelles troupes US en Irak. Mais qu'une telle escalade permette aux forces d'occupation de sortir de cette guerre ignoble où elles s'enlèvent de plus en plus, c'est une tout autre affaire. Ainsi se trouvent confirmés les avertissements qu'avaient lancés à Bush tant de commentateurs avant l'invasion, y compris dans son propre camp et parmi les militaires du Pentagone. Le malheur, c'est que des dizaines de milliers d'Irakiens ont déjà payé de leur sang cette démonstration a posteriori, et qu'un plus grand nombre encore risquent de subir le même sort pour qu'il ne soit pas dit que l'impérialisme aura perdu la face.

François ROULEAU